

7 JOURS

Les petites affiches de Bretagne

www.7jours.fr

Hebdomadaire d'informations générales, judiciaires et légales

24 - 25 août 2018

96^e année

N° 4931

Prix : 1,20 €

Abonnement : 50 € TTC

1, rue de La Chalotais
B.P. 80338
35103 Rennes Cédex 3
Métro République
Tél. 02 99 79 39 09
Fax 02 99 79 14 60
contact@7jours.fr

SPACE

11-14 SEPT. 2018

PARC EXPO - RENNES



Un Salon de top niveau avec :

Plus de **1 440** exposants
dans **11 halls** en 2017
et **250 stands en air libre**.

16 Ha de surface d'exposition.

Plus de **114 000** visiteurs professionnels,
dont **14 000** internationaux de **128** pays.

Plus de **70** conférences,
l'Espace pour Demain et Innov'Space.

LE SALON INTERNATIONAL DES PRODUCTIONS ANIMALES
THE INTERNATIONAL EXHIBITION FOR ANIMAL PRODUCTION

space.fr 



@SPACERennes #SPACE2018

02 23 48 28 80 / info@space.fr

35^e semaine de l'année
Dimanche 26 : Pleine Lune.

Le dicton météo

« En août et en vendanges, il n'y a ni fêtes ni dimanches. »

Fêtes à souhaiter

Le 25, Louis ; le 26, Natacha, César ; le 27, Monique, Amédée ; le 28, Augustin, Linda ; le 29, Sabine ; le 30, Fiacre, Sacha ; le 31, Aristide.

Un an déjà

Le 25 août, les forces belges de sécurité neutralisent un homme qui avait attaqué deux policiers à l'arme blanche dans le centre de Bruxelles - Le 26 août, l'ouragan Harvey frappe le Texas, faisant de très importants dégâts qui demanderont des années de reconstruction. - Le 27 août, le bilan des attentats des 17 et 18 août à Barcelone et Cambrils (Espagne), passe à 16 morts suite au décès d'une touriste allemande de 51 ans des suites de ses blessures. - Le 28 août, l'actrice Mireille Darc, icône du cinéma français, décède à l'âge de 79 ans. - Le 30 août, les recherches pour retrouver la petite Maëlys disparue le 27 lors d'un mariage à Pont-de-Beauvoisin (Isère) continuent alors que l'hypothèse de l'enlèvement est de plus en plus concrète.

Les tablettes de l'histoire

Le 25 août 1991, au Grand Prix de Belgique, Michael Schumacher fait ses débuts en Formule 1, dans l'écurie Benetton. - Le 27 août 1955, parution de la première édition du livre Guinness des records. - Le 28 août 1963, à Washington, Martin Luther King prononçait son célèbre discours : I have a dream (J'ai un rêve). - Le 29 août 1897, les Juifs adoptent l'étoile de David comme leur emblème officiel. - Le 30 août 1963, le téléphone rouge était mis en service entre la Maison Blanche (USA) et le Kremlin (URSS). - Le 31 août 1997, décès de lady Diana, princesse de Galles, dans un accident de voiture sous le pont de l'Alma, à Paris.

Le truc de la semaine

Si vous désirez entretenir votre forme ou perdre quelques kilos superflus, pratiquez un exercice physique durant 30 à 45 minutes, trois à quatre fois par semaine. C'est au-delà des 25 premières minutes que le corps puise dans les réserves de graisse l'énergie nécessaire.

L'esprit du monde

« L'égalité entre les hommes est une règle qui ne compte que des exceptions. »

Ernest Jaubert

Sommaire

- Actualité.....3
- Salon.....5
- Vie des entreprises.....6
- Emploi.....7
- Page été.....8
- Annonces légales.....9

RENTRÉE SCOLAIRE

55 600 collégiens brétiliens

Plus de 55 600 collégiens sont attendus en cette rentrée prochaine dans les 104 collèges du département : 59 collèges publics et 45 collèges privés.

Le Département consacre un budget de 70 millions d'euros annuellement aux collèges. Cette année scolaire 2018-2019 sera notamment marquée par :

- le début des travaux de construction de 3 nouveaux collèges en janvier 2019, à Laillé, Guipry-Messac et Bréal-sous-Monfort ;
- le lancement de l'appel d'offre pour la construction d'un nouveau collège à Melesse ;
- la poursuite du plan numérique éducatif départe-

mental avec notamment une nouvelle plateforme numérique d'aide aux devoirs « Réviser m@lin »

D'importants travaux de réhabilitation sont en cours dans les collèges de Montauban, Romillé et Maure-de-Bretagne ou encore à Rennes au collège Rosa Parks. Un autre chantier est prévu au collège de Cleunay pour la rentrée 2021. Le conseil départemental consacre 183 millions d'euros d'investissements pour les collèges d'ici 2021.



Trois nouveaux collèges à Laillé, Guipry-Messac et Bréal-sous-Monfort, seront livrés à la rentrée de septembre 2020. Chacun de ces établissements pourra accueillir jusqu'à 800 élèves. (1) Laillé - Cabinets A propos et Louvel ; (2) Bréal-sous-Monfort - Cabinets A propos et Louvel ; (3) Guipry-Messac - TOA Architectes associés.

Une rentrée à 193,74 € pour un élève de 6^e Une étude de Familles de France

Cet été la Fédération nationale Familles de France a lancé au niveau national sa 34^e « Enquête rentrée scolaire ». Une enquête réalisée chaque année, et pour 2018 le coût de la rentrée scolaire d'un élève de 6^e s'élève à 193,74€ soit une augmentation de 1,05 % par rapport à l'année antérieure (191,73€). Soit une hausse moyenne de 2,01 € par rapport à 2017.

216 enseignes ont été visitées cette année, en Ille-et-Vilaine trois bénévoles ont réalisé 34 enquêtes, soit des recensements de prix dans 34 grands magasins.

L'allocation de rentrée scolaire

L'allocation versée sous condition de ressources (1), bénéficie à plus de 3 millions de familles, pour une dépense d'1,5 milliard d'€. Montants de l'ARS à la rentrée 2018 :

- 369,57 € pour un enfant entre 6 et 10 ans,
- 389,96 € pour un enfant entre 11 et 14 ans,
- 403,47 € pour un enfant entre 15 et 18 ans

(1) Les plafonds de ressources pour 2018 se calculent sur l'année fiscale 2016. Le revenu net catégoriel annuel imposable ne doit pas dépasser :

- 24 453 € pour une famille avec un enfant,
- 30 096 € avec deux enfants,
- 35 739 € avec trois enfants,
- + 5 643 € par enfant supplémentaire.

Issue de la fusion de 4 mouvements familiaux en 1947, Familles de France est un mouvement associatif familial généraliste libre de tout lien politique confessionnel et syndical qui participe à la défense des intérêts de la famille. Reconnu d'utilité publique en 1935, le mouvement intervient également pour la défense des consommateurs et des usagers de santé.

AÉROPORT RENNES BRETAGNE

Nouvelle ligne vers Genève avec EasyJet

La compagnie easyJet poursuit son développement à Rennes et annonce l'ouverture d'une nouvelle ligne directe vers Genève pour cet hiver. La ligne sera opérée 3 fois par semaine à partir du 29 octobre prochain, les billets sont en vente.



Une excellente nouvelle pour la plateforme de Rennes qui continue d'étendre son réseau avec cette nouvelle destination européenne majeure. EasyJet, compagnie leader en Europe, implantée à l'aéroport de Rennes-Bretagne en mars dernier, propose à la vente une nouvelle ligne inédite entre Rennes et Genève pour la saison hivernale 2018/2019. Cette nouvelle ligne, qui jusque-là n'était opérée par aucune autre compagnie aérienne, connecte ainsi la Bretagne à une destination européenne clé. Les Rennais pourront ainsi s'envoler vers la métropole suisse à raison de 3 vols par semaine (lundi, mercredi et vendredi) vers Genève, du 29 octobre 2018 au 24 mars 2019 à partir de 35 €.

Gilles Tellier, Directeur de l'aéroport de Rennes se « réjouit de l'ouverture de cette nouvelle desserte européenne. Genève sera la 30^e ligne opérée en vol direct au départ de Rennes cette année et la 17^e destination européenne desservie. Cette ligne marque une nouvelle étape dans le développement de l'activité d'easyJet sur la plateforme.

Surnommée « ville de la paix », Genève est un joyau francophone niché entre sommets alpins, collines du Jura et rives du Lac Léman. La douceur de vivre et la grandeur des paysages font de la métropole une destination où il fait bon séjourner le temps d'un week-end ou de quelques jours. Genève est également une destination incontournable pour les voyageurs d'affaires. Berceau de la haute horlogerie, la ville est par ailleurs celle qui accueille le plus d'organisations internationales au monde et est considérée comme la plus importante au monde en matière de gestion de fortune privée.

Elle renforcera l'accessibilité aérienne de la Région et favorisera l'arrivée d'une clientèle suisse déjà très présente en Bretagne. Elle facilitera l'accès des bretons aux stations de ski des Alpes et à une destination internationale majeure. »

Le développement d'easyJet à Rennes

Implantée à Rennes depuis mars 2018, ouvrant une ligne vers Lyon, easyJet confirme son ambition de déploiement avec cette nouvelle ligne. Reginald Otten, Directeur Général adjoint d'easyJet en France, a commenté : « Après avoir annoncé le lancement de sa première ligne depuis Rennes vers Lyon en mars, easyJet affirme son choix de se développer rapidement et durablement dans la capitale bretonne. Nous sommes heureux d'offrir toujours plus de possibilités aux Rennais pour leurs vacances ou leurs voyages d'affaires. »

Avec près de 5 millions d'habitants à moins de 2 heures de l'aéroport et une métropole de plus de 700 000 habitants, Rennes est effectivement une ville clé dans la stratégie d'easyJet en France. Le développement économique de la ville et de son aéroport offre des opportunités importantes à easyJet notamment sur le segment du voyage d'affaires qui représente 24 % des passagers easyJet en France. Rennes étant l'un des principaux centres d'affaires du nord-ouest avec près de 40 000 entreprises installées dans la métropole bretonne.

Première compagnie européenne en termes de réseau, easyJet transporte plus de 83 millions de passagers chaque année et propose plus de 1 000 lignes, entre 154 aéroports, dans 33 pays.

Depuis Rennes	Fréquence	Dates	Prix vol simple TTC à partir de*
Genève	3 vols par semaine Lundi, mercredi et vendredi	Du 29/10/2018 au 24/03/2019	35€

*Tarif aller simple, taxes et frais de gestion inclus, avec 2 passagers voyageant sur la même réservation. Tarif donné à titre indicatif en euros au 06/08/2018. Des frais variables s'appliquent pour les bagages en soute. Voir conditions sur easyJet.com.

LITTORAL DU DÉPARTEMENT

Une brigade à cheval patrouille le long des côtes

Depuis le 21 juin et jusqu'à la fin août, une éco-garde veille à la protection du patrimoine naturel du littoral bretonnais avec des actions de surveillance, sensibilisation, médiation et prévention auprès des estivants et usagers de la nature.

Mathilde, Émilie, Céline et Amélie sont des cavalières confirmées (au minimum titulaires d'un Galop 4) et pour certaines étudiantes pour se former aux métiers de la sécurité à cheval. Elles patrouillent le long des côtes en binôme et doivent être capables de maîtriser leurs chevaux dans un environnement imprévisible.

La brigade à cheval est constituée chaque année depuis près de 12 ans. Elle sillonne le littoral côtier en empruntant des chemins habituellement ouverts à la circulation équestre au pas. Elle a un rôle d'information et de médiation et assure une présence visuelle du Département auprès des usagers.



Très bien accueillie par le public, cette action permet de transmettre les bons comportements, de limiter les dégradations des sites et de développer une réactivité renforcée des équipes de terrain en cas de désordres constatés ou de besoins d'intervention.

LE CHIFFRE DE LA SEMAINE

600 000

C'est le nombre de visiteurs qui se rendent chaque année à la Pointe du Grouin à Cancale, classant ce lieu parmi les sites naturels les plus visités en Bretagne.

Dominée par un sémaphore, la pointe du Grouin offre une vue vers la baie du Mont-Saint-Michel et les côtes de la Manche à l'est, et à l'ouest sur une succession d'anses et de pointes jusqu'au cap Fréhel.

Depuis 1977, le Département est propriétaire du site et de son sémaphore, acquis au titre de sa politique de préservation des espaces naturels sensibles. Un projet de réaménagement pourraient débiter fin 2019, afin notamment de faire disparaître les parkings actuels et prévoir des stationnements en amont du site, afin de préserver l'environnement et la qualité paysagère de cet espace remarquable, tout en préservant l'accueil des visiteurs.

SNSM - SAUVETEURS EN MER

35 Nageurs Sauveteurs sur les plages breïilliennes cet été

C'est un engagement bénévole et gratuit, au service de la sauvegarde de la vie humaine en mer et sur les plages. 35 Nageurs Sauveteurs ont été affectés sur l'Ille-et-Vilaine cet été : 28 à St Malo, 5 à St Briac, 2 à Vern sur Seiche.

Accroissement du nombre de plaisanciers, diversification des loisirs nautiques, nouvelles pratiques à risques, judiciarisation de la société, la SNSM modernise ses équipements de sécurité et de sauvetage, mais également forme les sauveteurs, et fait de la prévention auprès du grand public. Pour cela l'association reconnue d'utilité publique depuis 1970 a besoin de soutien financier, et de nouveaux bénévoles chaque année.

Formation Nageur Sauveteur Information à Rennes et Saint-Malo les 14 et 15 septembre

Le CFI35 (centres de formation et d'intervention) vous donne rendez-vous dans ses locaux les 14 et 15 septembre pour obtenir les renseignements et devenir Nageur Sauveteur de la SNSM, rejoindre les équipes qui surveillent les plages du littoral l'été.

Le CFI 35 - SNSM, c'est deux bases de formation : à RENNES et SAINT-MALO. 130 Nageurs Sauveteurs ont été affectés sur les plages du littoral Français cet été : 45 sont des premières années et 75 ayant plus d'une saison. Une moyenne de plus de 3 ans au sein du CFI35 pour nos Nageurs Sauveteurs. 35 Nageurs Sauveteurs affectés sur le littoral breïillien, et sur les 28 NS de St-Malo, 23 sont issus de la base de formation de St-Malo. Une nouvelle promotion va voir le jour, pour obtenir tous les renseignements pour devenir Nageur Sauveteur de la SNSM, 2 réunions d'information les 14 et 15 septembre :

- Base de St Malo : 2 rue de l'Astrolabe à St-Malo, le vendredi 14 septembre 2018 à 20h00.
- Base de Rennes : 35c rue Jean-Marie Huchet à RENNES, le Samedi 15 septembre 2018 à 14h30.



Le Skipper Sébastien Desquesses parrain de la prochaine promotion

Sébastien Desquesses devient parrain de la Promotion 2018/2019 des Nageurs Sauveteurs du SNSM Cfi Rennes. Ce skipper prendra notamment le départ de la mythique Route du Rhum le 4 novembre prochain, dans le cadre du partenariat avec Spirit of Saint-Malo le CFI35 SNSM l'assistera lors de sa préparation.



Une association financée à 80% par les fonds privés

La SNSM est une association dont le financement repose essentiellement sur la générosité du public, étant financée à 80 % par des fonds privés. Elle s'appuie sur 8 000 bénévoles. En 2017, les Sauveteurs en Mer ont réalisé 7 605 interventions, porté secours à 9 000 personnes et en ont soigné 19 000 sur les plages. La SNSM compte 700 bateaux d'intervention (42 canots tous temps, 185 vedettes, 400 pneumatiques, 90 jet-skis...). L'acquisition et l'entretien des navires et plus généralement de tous les moyens techniques nécessaires à la mise en œuvre de la mission de l'association représentent un investissement d'environ 6 millions d'euros par an. Le tout nouveau Pôle de soutien de la flotte (PSF) de la SNSM a été inauguré en avril 2018 à Saint-Malo. Les dons sont déductibles des impôts : 66 % du montant du don dans la limite de 20 % de votre revenu imposable pour les particuliers, 60 % de déduction pour les professionnels, dans la limite de 5 % du chiffre d'affaires de l'entreprise.

Les éoliennes en mer au secours du financement de la SNSM ?

C'est une annonce faite ce 20 août par le secrétaire d'Etat à la Transition écologique, Sébastien Lecornu, en visite à la SNSM de l'île de Ré. Une partie de la fiscalité générée par les futurs parcs éoliens en mer pourrait servir à augmenter le financement de la Société nationale du sauvetage en mer (SNSM). Les premières éoliennes marines devraient arriver à l'horizon 2021 et le secrétaire d'Etat annonce dédier 5 % du flux de la fiscalité de ces éoliennes en mer à la SNSM. A terme sur les 6 parcs, ça représentera 2 M€ de fiscalité dédiée chaque année pour la SNSM. Une somme qui s'ajouterait à la subvention de l'Etat de 6 millions.



HISTOIRE

En 1873, à l'instigation d'Henri Nadault de Buffon, arrière-petit-neveu du grand naturaliste et avocat général à Rennes, est créée la Société des Hospitaliers Sauveteurs Bretons. Son fondateur précise dans le projet associatif, que la SHB « est à la fois une institution de sauvetage et de sauveteurs et une société de bienfaisance, de moralisation et d'encouragement au bien ». Quelques années auparavant, en 1865, la Société Centrale de Sauvetage des Naufragés est créée, sous l'impulsion du marin puis peintre de la marine Théodore Gudin. À la sortie de la seconde guerre mondiale, à la demande des pouvoirs publics, la Société Centrale de Sauvetage des Naufragés et la Société des Hospitaliers Sauveteurs Bretons fusionnent en 1967 pour donner naissance à la Société Nationale de Sauvetage en Mer. Les Hospitaliers Sauveteurs Bretons apportent notamment à la SNSM 250 postes de secours répartis sur 210 sections littorales. En 1969 les premiers centres de formation des Nageurs Sauveteurs sont créés à Rennes, Nantes, Paris et Marseille. Depuis 2013 l'association est présidée par Xavier de la Gorce. Ce dernier fut notamment commissaire de la Marine de 1969 à 1979 ; sous-préfet affecté successivement en Ariège, dans le Morbihan, en Picardie et dans le Nord ; directeur de cabinet d'A. Giraud le Ministre de la Défense sous J. Chirac entre 1986 et 1988 ; ou encore secrétaire général de la mer auprès du Premier Ministre entre 2004 et 2008.

ENTREPRENDRE DANS L'OUEST

**21^e édition du 24 au 26 septembre
au Parc Expo Rennes Aéroport**

Organisé à l'initiative du Club des créateurs et repreneurs d'entreprise d'Ille et Vilaine en partenariat avec la CCI et la Chambre des métiers et de l'artisanat de ce département, le salon **Entreprendre dans l'Ouest** se déroulera cette année les 24, 25 et 26 septembre prochains dans le hall 5 du parc des expositions de Rennes. L'an dernier, ce salon avait accueilli 8 500 visiteurs.



© archive 7Jours - 2015

Tout spécialement dédié aux dirigeants et futurs dirigeants d'entreprise, ce salon a vocation à rassembler les acteurs économiques du grand Ouest autour d'une centaine d'animations (130 au programme) présentant les dernières tendances en matière de pilotage et de développement de l'entreprise.

Avec 120 exposants et plus de 300 experts, cette 21^e édition qui se déroule sur plus de 5 500 m² d'exposition se veut avant tout « un laboratoire expérimental destiné à booster l'entrepreneuriat ».

Deux invités de marque – **Emmanuel LECHYPRE** de BFM Business et **Benjamin ZIMMER** de Silver Alliance – participeront à la table ronde et au débat organisés dans le cadre de ce salon parrainé par **Isabelle BAUR** présidente de la Coopérative Scarabée Biocoop à Rennes.

Thème choisi : « **L'entreprise et le monde en 2051** ».

Au programme également :

- La remise des prix du concours Cré'Acc,
- La zone de démonstration de nouveaux produits et usages,

ENTREPRENDRE DANS L'OUEST FRANCHISE EVENT

Parc Expo Rennes Aéroport

Lundi 24 septembre : 13h-18h

Mardi 25 septembre : 9h-18h

Mercredi 26 septembre : 9h-16h

Entrée gratuite pour les pré-inscrits (inscriptions sur le site d'Entreprendre dans l'Ouest)
10 € ou 5 € sur place (étudiants et demandeurs d'emploi)

- Un Pitch Live,

- et un crash test permettant à tout porteur de projet de le tester en quinze minutes devant un jury de professionnels.

« FRANCHISE EVENT » Premier salon dédié à la franchise et au commerce associé dans l'Ouest

Marque du pôle franchise du salon **Entreprendre dans l'Ouest** créée en 2012, **FRANCHISE EVENT** devient cette année un salon à part entière avec une trentaine d'exposants et un programme spécifique concocté pour les franchiseurs et les futurs entrepreneurs qui s'intéressent à cette forme d'entreprise.

« L'occasion pour eux de pouvoir échanger avec les exposants franchiseurs et les experts de la franchise présents durant ces trois jours » confie l'un des organisateurs tout en rappelant que cette manifestation a pour vocation première de mettre en valeur un secteur d'activité particulièrement dynamique dans l'Ouest.

L'an dernier, 2 000 nouvelles entreprises ont été créées pour un chiffre d'affaires de 55 milliards d'euros.

J.J.B

NOTAIRES DE L'OUEST

**Salon de l'e-novation
le 12 novembre**

Les Notaires de l'Ouest organisent le « salon de l'e-novation », dédié aux acteurs du notariat : notaires, collaborateurs, étudiants, organismes liés à la profession... Ce salon se tiendra la veille de l'Assemblée Générale extraordinaire, le 12 novembre, au Couvent des Jacobins à Rennes.

Au programme : près de 40 exposants, 1 000 m² d'exposition et d'innovation, et une quinzaine de conférences sur des thématiques d'avenir. Cette journée se clôturera par la cérémonie de remise des prix du concours de l'innovation, en présence de Luc FERRY, philosophe et ancien Ministre de l'Education Nationale et de la Jeunesse, et de nombreux invités. Un événement favorisant les échanges, faire avancer la profession et participer à son évolution. Entreprise ou porteur de projet, proposant une solution innovante adaptée au notariat, vous pouvez exposer lors de ce salon.

Contact : 02 99 27 54 45
www.notaires-ouest.com

IMMOBILIER

FFU CENTRE DE FORMATION EN SECURITE FERROVIAIRE

**Nouveaux locaux
à Montgermont**

Dans le cadre du développement de ses activités, la SARL Formation Ferroviaire Utile - FFU, récemment créée, vient d'emménager dans de nouveaux locaux à Montgermont, accompagnée par l'agence Axio Pro.

Spécialisée en immobilier d'entreprise, l'agence Axio Pro a accompagné dans ses démarches Monsieur Djanfar OUSSANI, le gérant, qui prend en location une surface de bureaux de 113 m², située rue Edison à Montgermont.

Cette nouvelle installation permettra au centre de formation de poursuivre le développement de ses activités liées à la formation sécurité dans les transports ferroviaires.

LE CHIFFRE DE LA SEMAINE

60

C'est le nombre de journaux et revues reçus chaque jour aux Champs Libres à Rennes.

Parmi eux 27 quotidiens et hebdomadaires régionaux, 11 quotidiens étrangers.

Ils sont consultables à l'espace « Vie du Citoyen ».

LES FERMIERS DU COIN

5^e anniversaire !

Installé à Saint-Jaques-de-la-lande depuis 2013, « Les Fermiers du coin » est un supermarché qui collabore avec une centaine d'agriculteurs dans un esprit de commerce de proximité : « sur 100 € dépensés chez nous, au minimum 82 € restent dans une zone de moins de 100 km. »

« Les Fermiers du Coin » est né d'une idée simple : réunir en un même lieu des producteurs locaux et proposer leurs produits en vente directe. Le magasin ouvre ses portes en septembre 2013 à Saint-Jacques de la Lande, à l'initiative de 3 producteurs breilliens vite rejoints par 60 autres producteurs locaux. Volaille, crèmerie, légumes, boissons, épicerie fine... c'est à présent avec une centaine d'agriculteurs que le magasin collabore. « Notre démarche favorise les circuits courts et permet aux agriculteurs d'avoir une part plus importante sur la vente de leurs produits à la différence ceux qui sous-traitent aux industriels ou la grande distribution. Tous les producteurs avec qui nous travaillons sont dans une démarche d'agriculture saine et durable. »

Situé au 127 rue du Temple de Blosne, dans la zone de la gaieté à Saint-Jacques-de-la-Lande, ce supermarché participe au développement économique local et contribue au nouveau dynamisme de la zone commerciale de la Gaieté.



Évènement les 7 & 8 Septembre

Pour célébrer leur cinquième anniversaire, Les Fermiers du Coin propose un rendez-vous sur 2 jours, les vendredi 7 et samedi 8 septembre : marché de producteurs, mini ferme avec « Envies Animales », activités pour les enfants, magicien, ateliers culinaires, concours d'Agility.... retrouvez le programme en détail sur la page Facebook Les Fermiers du coin Rennes.

<http://rennes.lesfermiersducoin.fr>



CHALLENGE

L' « ÉLECTRIQUE TOUR » DU SDE35

Rallye de 170 km de Châteaugiron à Saint-Malo

Suite au Breizh Electric Tour 2017, rallye d'éco-conduite breton, le Syndicat départemental d'énergie d'Ille et Vilaine organise un rallye touristique en véhicules électriques, spécial « journée du patrimoine » le 15 septembre, à la découverte du département, en partenariat avec Enedis, EDF, Bouygues Energies et Services et Enercoop.

L'évènement s'inscrit dans le cadre de la semaine de la mobilité du Pays de St-Malo et dans le cadre des journées du patrimoine bâti et culturel qui ont cette année pour thème « l'art du partage ».

Le challenge consiste à effectuer le parcours proposé avec un temps de recharge défini tout en préservant son autonomie. Un ensemble de questions permettra d'évaluer la connaissance et la curiosité des équipages.

Le parcours se déroulera sur une journée et environ 170 km, avec un départ de Chateaugiron à 9 h15, au pied du Château. Plusieurs étapes locales seront proposées avec des visites et l'étape de mi-journée est prévue à Maen Roch, proche de Fougères. L'arrivée se fera à Saint Malo vers 17h sur l'esplanade Saint Vincent, au sein du Village des Mobilités.

Les véhicules admis

Le tour est prioritairement destiné aux véhicules 100 % électriques. Néanmoins, les véhicules hybrides rechargeables ou véhicules électriques à prolongateur peuvent y participer. On voit sur le site des inscrits des modèles tels que NISSAN LEAF, RENAULT ZOE, BMW I3, TESLA S,

CITROEN C-ZERO, VOLSKWAGEN EGOLF, PEUGEOT PARTNER. 40 véhicules maximum.

Les inscriptions à l'Electric Tour 35 sont ouvertes, les frais d'inscription sont de 50 € pour les particuliers, de 100 € pour les collectivités, et de 150 € pour les entreprises, concessionnaires et marques automobiles. <http://www.tour-vehicules-electriques.com>



OPERATION « DESTINATION METIER »

Je me forme... Je me reconvertis...
J'élargis mon champ d'intervention

« De nouvelles compétences acquises en 10 semaines »

Electriciens, peintres en bâtiment et agents d'entretien: autant de métiers très recherchés et pour lesquels 4 Fongecif de l'Ouest (Bretagne, Normandie, Pays de Loire et Centre-Val de Loire) et l'AFPA proposent aujourd'hui un parcours « court et adapté » aux demandeurs d'emploi et/ou personnes en reconversion, mais aussi au bénéfice des professionnels.

Petit rappel... Dans le cadre de son enquête annuelle sur les Besoins de Main-d'oeuvre*, Pôle Emploi évoquait une "hausse inédite" des besoins de recrutements attestés par les entreprises ! Avec une progression de 18,7 % du nombre de leurs projets d'embauches (+370 000 par rapport à 2017), les employeurs interrogés anticipaient ainsi de recruter plus de 2,3 millions de personnes en 2018 (contre environ 1,97 millions l'an passé). Seul bémol à ce bel enthousiasme : ces mêmes chiffres s'accompagnent hélas d'une autre tendance plus inquiétante pour le développement de l'activité de ces entreprises... les difficultés à recruter, avec là encore des chiffres toujours têtus. La part de projets présumés difficiles s'établit ainsi à 44,4 % en 2018, contre 37,5 % en 2017 et 32,4 % en 2016. Paradoxe final : ce sont les secteurs les plus optimistes - dont la Construction- qui sont aussi les plus en tension.

Contexte dans lequel l'initiative prise par 4 Fongecif de l'Ouest et l'AFPA entend s'imposer comme « un bel exemple de mutualisation des moyens et des acteurs pour répondre à des problématiques d'emploi régionales » défendent les porteurs, animés tous ensemble par un seul objectif : cibler les compétences recherchées par les entreprises de l'Ouest et « innover en formation pour faciliter l'accès à l'emploi ». Et pour ce faire la démarche s'est directement enrichie d'un regard croisé avec l'OPCA de la branche professionnelle Bâtiment-Travaux publics « Constructyts ».

« En effet, nous sommes toujours à la recherche de solutions efficaces pour contribuer à l'emploi et de synergie pour mutualiser les moyens de différents acteurs au service du bénéficiaire. C'est pourquoi, les Fongecif du Grand Ouest ont été à l'initiative de cette expérimentation innovante pour répondre à des besoins concrets des employeurs du bâtiment. Cette démarche est également expérimentée à d'autres secteurs », explique Thierry Cormier, directeur du Fongecif Bretagne.

Concrètement, pendant 6 mois, les 4 Fongecif de l'Ouest et l'AFPA ont travaillé à la mise en place de formations préparant aux compétences attendues par les entreprises régionales en déficit de recrutement sur des métiers en tension : « regar-

dez les chantiers en cours un peu partout dans les villes: les grues font toutes les fondations, les murs, les dallages... Soit le « gros œuvre ». Le second œuvre va arriver avec des demandes en plaquistes, peintres, électriciens... » renchérit de son côté Antoine Plaquevent, Directeur régional - AFPA Bretagne. « Avec les Fongecif, nous avons construit des titres professionnels par trois modules concernant à chaque fois les compétences attendues et des zones d'employabilité. Chose importante : nous avons vérifié tous ces points avec les professionnels afin de nous assurer qu'en proposant ces modules, ils allaient bien correspondre à leurs besoins ! Et Constructyts a validé ! »

Proposer des formations taillées au plus juste des attentes

Chaque module est alors certifié par un certificat de compétences professionnelles. La personne qui additionne au final trois modules obtient alors le titre professionnel par accumulation d'Unités de valeur par exemple. Mais nul besoin de viser les trois. Parmi les modules proposés pour la formation Peintre en bâtiment, à côté de celui dédié « façadier », on trouve aussi « peinture intérieure/papier peint » avec dans ce cas précis, signalent les acteurs du projet, « beaucoup d'employabilité. Et le public féminin qui peut ici se sentir intéressé ! On le voit : on peut ainsi présenter tel ou tel module en fonction d'une observation sociale, d'un type de public... »



Quant à l'axe « élargissement des compétences », il a été pensé sur la base d'un constat pragmatique établi par les acteurs : « je suis électricien ? Mais quand je travaille chez un artisan ce serait intéressant que j'acquiesse aussi des compétences en plomberie/sanitaire ? Le professionnel peut alors profiter d'un module qui vient en complément de son métier. Soit dans le cas présent un module de 300 heures/10 semaines*** », cite en exemple le directeur de l'AFPA Bretagne.

La démarche est certes on ne peut plus louable - et pragmatique - quand on sait que le principal frein (encore et toujours) avancé par les entreprises au moment de recruter reste l'inadéquation des profils des candidats avec le poste proposé. Et le phénomène se fait de plus en plus ressentir à mesure que la reprise économique se confirme... En décembre dernier, l'Insee pointait cette même pénurie de profils qualifiés comme première entrave aux processus de recrutement**.

« Notre démarche s'inscrit pleinement dans la philosophie de la réforme en cours et ouvre la voie pour une évolution de l'offre de formation sans laquelle l'approche par les compétences ne pourra pas se développer », concluent pour leur part les 4 Fongecifs de l'Ouest et l'AFPA.

* publiée le 19 avril dernier

** Dans le cadre de son focus sur les barrières à l'embauche

***Les formations peuvent voir leur durée différer en fonction de la compétence recherchée avec temps en entreprise si besoin est.

Electricien du bâtiment : un parcours de 500 H (temps en entreprise compris)

Peintre en bâtiment : 400 H

Élargissement aux réseaux de communication : 400 H

Pour tout renseignement complémentaire :

Permanences du FONGECIF et Centres AFPA sur chaque territoire.

RÉGION MALOUINE

Saint-Malo en fêtes

Après avoir accueilli la Coupe du Monde féminine de Football U20 et avant de célébrer le 250^e Anniversaire de Chateaubriand, les activités malouines se succèdent entre Terre et Mer.

Route du Rock 2018

Vous avez été 25 000 au Fort Saint-Père lors des 3 jours de festival, à chanter « Épaule Tattoo » le vendredi avec Etienne Daho, s'émouvoir avec le « Gloria » de la prêtresse du rock Patti Smith le samedi, et chalouper sur « If I Ever Feel Better » le dimanche avec Phoenix. Ajouter les nombreuses pépites comme Grizzly Bear, The Lemon Twigs, Jonathan Bree, Josh T. Pearson... quel plaisir ! La plage Bon Secours - Arte Concert - était également très prisée sous le soleil et les remparts de Saint-Malo, pour les concerts gratuits d'après-midi, et plus de 12 000 personnes sont passées par la Tour Bidouane admirer les portraits de l'exposition « Daho l'aime Pop! ». Rendez-vous du 19 au 23 février 2019 pour la Collection Hiver de la Route du Rock, #14^e, à Rennes et Saint-Malo.



La Plage bon secours baptisée Arte Concert à l'occasion de la Route du Rock, pour des concerts gratuits

Visites et expositions

En complément du Festival, les malouins ont aussi découvert, à la tour Bidouane, une face moins connue d'Etienne Daho : la photographie. Une expo de ses œuvres en noir et blanc sur les artistes de la Pop sont la preuve que le musicien chanteur possède une personnalité artistique développée sous tous les angles. Autre style, à



Branlesbas de Régates ©Pierrick Contin

la Chapelle Saint-Sauveur, une exposition sur Spirou. Son créateur, Rob Vel a séjourné de longues années dans la cité corsaire avant d'y finir sa vie à l'âge de 82 ans. Sous la houlette de l'éditeur, Jean Dupuis, de nombreux dessinateurs ont présidé aux destinées du petit groom : Jigé, Franquin, Fournier et bien d'autres scénaristes. Sur les quais, comme chaque année des visites étaient organisées sur l'Etoile du Roy et aussi des bateaux de passage dont le splendide Sea Cloud II, trois mats de 117 mètres et pouvant embarquer 120 passagers avec ses 65 hommes d'équipage.

Bateaux vainqueurs par catégories après 7 courses :

- Classiques :** Mousehole (Dimitri MULLER)
- IRC :** Lycée Institution Citroën St Malo (Stanley VARRIN)
- Osiris 1 :** Les Rapetous (Thierry DALMIER)
- Osiris 2 :** Marjac (Tristan LEJEUNE)
- Muscadet :** Alcyon (Gilles LOUVIGNE)
- Rhum :** Friends & Lovers (François CORRE)
- Class 40 :** Tales 2 (Loïc FEQUET)

Branle-Bas de Régates.



Remise de prix Branlesbas de Régates

Pendant ce temps, sur mer, se déroulait le branle-bas de régates organisé par la S.N.B.S.M. Cette manifestation préparée par le comité de course présidé par Hervé DESPRES a connu un vif succès. Elle s'est clôturée dimanche par une grande parade. Après 170 ans d'existence, la société nautique placée sous la Présidence de Christian J. ROUXEL, n'a pas perdu de son dynamisme. Elle compte, aujourd'hui, plus de 300 licenciés. A l'instar du Branle-Bas, regroupant près de 300 équipiers sur 90 bateaux le dernier jour, le comité de course organise de nombreux événements :

le challenge solo terre de Saint-Malo, Audi Saint-Malo en duo et, en équipages, la coupe Emily Moulton, la Régate des Zèbres, les Vespérales... Les navigateurs de la S.N.B.S.M. participent aussi à de nombreuses manifestations nautiques : Spi Ouest-France, le Tour Voile, la Cowes Baie de St Malo... Pendant 12 jours lors de la Route du Rhum 2018, la S.N.B.S.M. mettra à la disposition des organisateurs et de la Ville de Saint-Malo pas moins de 400 bénévoles.

Pour le 40^e Anniversaire de cette course de légende, 17 Skippers porteront haut et fort les couleurs de la Cité corsaire et ce, dans différentes classes : Imoca, Rhum mono, Rhum Multi, Class 40 et Multi 50. Parmi eux une femme : Morgane URSAULT-POUPON, l'une des six concurrentes de la transatlantique Saint-Malo Destination Guadeloupe. Ce sera aussi l'occasion de découvrir ou revoir, dans les bassins, Energy Observer skipperé par Victorien ERUSSARD, membre de la société nautique depuis son enfance. Depuis 2017 parti de Saint-Malo, il traversera jusqu'en 2022, 50 pays pour mettre en avant des solutions innovantes en matière de développement durable avec son bateau autonome en énergie.

Jean-Luc POULAIN

ANNONCES LEGALES ET JUDICIAIRES

L'administration du journal n'est pas responsable de la teneur des insertions

Certains journaux sont habilités à publier les annonces légales pour l'ensemble du département d'Ille-et-Vilaine, d'autres pour un arrondissement seulement. Vérifiez bien si le siège du fonds de commerce, ou de la Société, se situe dans les limites territoriales pour lesquelles le journal est habilité. Conformément à l'arrêté Ministériel du 21 décembre 2017 paru au Journal Officiel de la République Française daté du 24 décembre 2017, le tarif 2018 du millimètre/colonne de référence dans le département d'Ille-et-Vilaine est de 1,82 € H.T. Pour de plus amples informations veuillez contacter le service annonces légales au 02 99 79 39 09 ou contact@7jours.fr

CESSIONS

**SCP Michaël KERJEAN, Jocelyn POUESSEL,
Guy MESSEGER, Thomas L'OLLIVIER,
Denis RENAUDON-BRUNETIERE, et Guillaume JOUIN**
Notaires associés
28, rue Alphonse Legault à BRUZ (35170)



CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Par acte reçu par M^e Thomas L'OLLIVIER les 7 et 8 août 2018, enregistré au SDE de RENNES le 14 août 2018 référence 2018 N 2799, la société **EURL NOQUET** société à responsabilité limitée au capital de 3 000 € dont le siège est à GEVEZE (35850) 14 Rue de Dinan immatriculée au RCS de RENNES sous le numéro 538 706 359 a vendu à la société **STUDIO 14** société à responsabilité limitée au capital de 2 000 € dont le siège GEVEZE (35850) 14 Rue de Dinan, immatriculée au RCS de RENNES sous le numéro 841 350 853, le fonds de commerce de "COIFFURE MIXTE, VENTE DE PRODUITS CAPILLAIRES, PARFUMERIE ET ACCESSOIRES", situé et exploité à GEVEZE (35850), 14 Rue de Dinan, connu sous le nom de « MA BULLE D'HAIR » avec entrée en jouissance le 8 août 2018, moyennant le prix de 48 000,00 € s'appliquant aux éléments incorporels pour 43 320,00 € et aux éléments corporels pour 4 680,00 €. Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en l'office de M^e L'OLLIVIER notaire à BRUZ 28 Avenue Alphonse Legault au plus tard dans les 10 jours de la dernière en date des publications où domicile a été élu à cet effet.
Pour avis, M^e L'OLLIVIER.
814862

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte sous signatures privées en date à BRUZ du 17 août 2018, enregistré au service départemental de l'enregistrement de RENNES le 21/08/2018, dossier 2018 21572 référence 2018 A 08093, **Madame Laetitia MONVOISIN**, née le 05 février 1973 à RENNES (35), demeurant 20 Passage de la Levrais 35580 GOVEN, de nationalité française, a cédé à la société dénommée « **L'ATELIER D'ARZEL** », SARL à associé unique en cours d'immatriculation au Registre du commerce et des sociétés de RENNES, au capital de 2 000 €, dont le siège social est situé à 5 Rue des Dames 35580 GUIGNEN, représentée par sa fondatrice et gérante Madame Emilie POISSON, un fonds de commerce et artisanal de coiffure mixte et vente de produits de beauté, pour sa branche d'activité connu sous l'enseigne et le nom commercial « **EVASION COIFFURE** », exploitée dans l'établissement principal sis à GUIGNEN (35580) 5 Rue des Dames, pour l'exploitation duquel le vendeur est immatriculé au Registre du commerce et des sociétés de RENNES sous le numéro 440 782 217 R.C.S RENNES et inscrite au Répertoire des métiers d'Ille-et-Vilaine sous le numéro 440 782 217 RM35, et à l'INSEE sous le numéro SIRET 440 782 217 00010, code APE 9602A.
La cession a eu lieu moyennant le prix de QUARANTE DEUX MILLE EUROS (42 000 €) s'appliquant :
- Aux éléments incorporels pour 28 650 €
- Aux éléments corporels pour 13 350 €
La prise de possession et l'exploitation effective par l'acquéreur ont été fixées au 17 août 2018. Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales, au cabinet AGESCO 35 – 1 Allée Gustave Eiffel – Campus de Ker Lann 35172 BRUZ CEDEX.
Pour avis
814910

Maître Laurent COUBARD
Notaire Associé à BEDEE (35137), 26 rue de RENNES



CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître Laurent COUBARD, Notaire Associé de la Société d'Exercice Libéral A Responsabilité Limitée « Laurent COUBARD, Catherine COUBARD-LE QUERE, notaires associés », titulaire d'un Office Notarial à BEDEE, 26, rue de Rennes, le 20 août 2018, a été cédé par : La société dénommée **FORTUNA**, Entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée au capital de 7 622,00 €, dont le siège est à MONTGERMONT (35760), lieu dit "Le Domaine", identifiée au SIREN sous le numéro 409 133 998 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de RENNES.
A la société dénommée **BRUNET YVOIR**, Société à responsabilité limitée au capital de 20 000,00 €, dont le siège est à RENNES (35000), 3 rue de Bertrand, identifiée au SIREN sous le numéro 841 414 048 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de RENNES.
Un fonds de commerce de "Parfumerie, cosmétique, herboristerie, accessoires, cadeaux et produits régionaux" exploité à RENNES (35000), 1 et 3 rue de Bertrand, lui appartenant, connu sous le nom commercial EURL FORTUNA, et pour lequel le cédant est immatriculé au registre du commerce et des sociétés de RENNES, sous le numéro 409 133 998.
Le cessionnaire est propriétaire du fonds vendu à compter du jour de la signature de l'acte. Entrée en jouissance au jour de la signature.
La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de DEUX CENT QUATRE-VINGT-DIX MILLE NEUF CENT NEUF EUROS ET SOIXANTE CENTIMES (290 909,60 €), s'appliquant :
- aux éléments incorporels pour DEUX CENT SOIXANTE-DIX-SEPT MILLE NEUF CENT NEUF EUROS ET SOIXANTE CENTIMES (277 909,60 €),
- au matériel pour TREIZE MILLE EUROS (13 000,00 €).
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion,
Le notaire
814912

SELARL Bastien BLANCHET
Notaire associé
Aurélia BLANCHET, Notaire
2 Bd de Jacques Faucheu
35300 FOUGERES



CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Me Bastien BLANCHET, notaire à FOUGERES avec la participation de M^e Céline MEVEL, notaire à RENNES, le 27/07/2018, enregistré au SDE RENNES, le 10/08/2018 Référence 2018 N 02764,
Il a été constaté la cession par :
La Société dénommée **V.I.T.I.**, Société à responsabilité limitée au capital de 7 350,00 €, dont le siège est à RENNES (35000), 2 rue de Redon, identifiée au SIREN sous le numéro 538 831 041 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de RENNES.
Au profit de :
La Société dénommée **BADOUM**, Société par actions simplifiée au capital de 6 000 €, dont le siège est à RENNES (35000), 10 rue Dupont des Loges, identifiée au SIREN sous le numéro 840 693 089 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de RENNES.
D'un fonds de commerce de BÂR, RESTAURANT, BRASSERIE, GRILL et VENTE A EMPORTER exploité à RENNES (35000), 2 rue de Redon, lui appartenant, connu sous le nom commercial LE SAFRAN, et pour lequel il est immatriculé au registre du commerce et des sociétés de RENNES, sous le numéro 538 831 041
Moyennant le prix principal de QUATRE CENT VINGT MILLE EUROS (420 000,00 €), s'appliquant :
- aux éléments incorporels pour TROIS CENT QUATRE-VINGT MILLE EUROS (380 000,00 €),
- au matériel pour QUARANTE MILLE EUROS (40 000,00 €).
Entrée en jouissance le 27 juillet 2018 par la prise de possession réelle et effective.
Oppositions en l'Etude du notaire soussigné, dans les dix jours de la présente insertion et de la publicité légale au BODACC.
Pour insertion
M^e B. BLANCHET
814915

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par M^e PIED, notaire à RETIERS (35240), le 1^{er} août 2018 enregistré au SIE RENNES EST le 02/08/2018 références 2018 N 2636, M^e Evelyne Carel Astrid **BOSSARD**, commerçante, née à ARGENTEUIL (95100), le 17/05/1972, demeurant à JANZE (35150), La Touche Bodin, immatriculée au RCS RENNES sous le numéro 488 307 208, a vendu à la société **PLANET ESTHETIC**, SARL au capital de 5 000 € dont le siège social est à JANZE (35150), 22 rue Aristide Briand, immatriculée au RCS RENNES sous le numéro SIREN 841 067 697, le fonds de commerce d'institut de beauté et vente de produits cosmétiques exploité à JANZE (35150), 22 rue Aristide Briand, sous le nom de "PLANET ESTHETIC", avec entrée en jouissance le 1^{er} août 2018 moyennant le prix de 35 000,00 € s'appliquant savoir : Aux éléments incorporels pour 31 000,00 € et aux éléments corporels pour 4 000,00 €. Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues au RETIERS (35240), 25 rue Maréchal Foch, BP 6, en l'étude de M^e PIED, domicile élu, au plus tard dans les 10 jours de la dernière en date des publications où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion, M^e PIED, notaire,
814879

**SCP Antoine MORIN, Guillaume PAIN SAR
Laurence SOURDAINE et Jean-Baptiste HIGNARD**
Notaires associés - 11 Rue Rallier du Baty, RENNES
Tél : 02 99 78 57 57 - Fax : 02 99 78 57 79



CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître Jean-Baptiste HIGNARD, Notaire à RENNES, 11 Rue Rallier du Baty – Adresse postale : CS 65038 – 35108 RENNES CEDEX 3, le 27 juillet 2018, enregistré au service départemental de l'enregistrement de RENNES le 1^{er} août 2018, dossier 2018 20670, référence 2018 N 02725, a été constaté la cession par :
La Société dénommée **LA BOULANGERIE DUMANT**, Société à responsabilité limitée au capital de 140 000 €, dont le siège est à RENNES (35700), 221 rue de Fougères, RCS RENNES n°453 549 008. Au profit de la Société dénommée **AUX SAVEURS DE BREQUIGNY**, Société à responsabilité limitée au capital de 10 000 €, dont le siège est à RENNES (35000), 3 place Albert Bayet, RCS RENNES n°841 061 682.
D'un fonds de commerce de BOULANGERIE, PATISSERIE exploité à RENNES (35000) 3 Place Albert Bayet, lui appartenant, connu sous le nom commercial « La Boulangerie Dumant », et pour lequel l'exploitant est immatriculé au RCS de RENNES et identifié sous le numéro SIRET 453 549 008 00051, Prix de 100 000,00 € payé comptant, dont 68 600,00 € d'éléments incorporels et 31 400,00 € d'éléments corporels. Entrée en jouissance au 27 juillet 2018. Oppositions dans les 10 jours de la dernière des publications légales en l'étude de Maître Jean-Baptiste HIGNARD, Notaire, 11 rue Rallier du Baty CS 65038 – 35108 RENNES CEDEX 3, où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion, le notaire
814933

Pour la publication de toutes vos ANNONCES LEGALES
Notre Équipe est à votre service :
02 99 79 39 09 annoncelegale@7jours.fr

TRIBUNAL DE COMMERCE

CITÉ JUDICIAIRE

7, rue Pierre Abélard - CS 43124 - 35031 RENNES Cedex
Parking Arsenal - Bus : lignes 5, 6 et 9 - Métro Charles de Gaulle et République

GREFFE : extrait K bis, bilans, nantissements, judiciaire, faillites
Tél. 02 99 65 38 88

RCS - CFE : registre du commerce - formalités RCS
Tél. 02 99 65 38 88 option 1

Ouvert du mardi au vendredi : 8 h 30 → 12 h 00 - 13 h 30 → 17 h 00
Le lundi 10 h 00 → 12 h 00 - 13 h 30 → 17 h 00

infogreffe
SOURCE OFFICIELLE
EXTRAITS KBIS INFORMATIONS LÉGALES
FORMALITÉS RCS
GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
SÉCURITÉ JURIDIQUE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE RENNES

Adresses des Administrateurs et Mandataires judiciaires :

- **SELARL AJassociés** prise en la personne de M^e BIDAN «Le Chephren» 27 Cours Raphaël Binet BP 80927 35009 Rennes Cedex.
- **SELARL AJIRE** prise en la personne de M^e MERLY «Le Magister» 4 Cours Raphaël Binet CS 76531 35065 Rennes Cedex.
- **SCP DESPRÉS** prise en la personne de M^e DESPRÉS 29 rue de Lorient CS 74036 35040 Rennes Cedex.
- **M^e GAUTIER** 111 bd de Lattre deTassigny CS 14235 35042 Rennes Cedex.
- **SAS DAVID-GOIC & ASSOCIÉS** prise en la personne de M^e Isabelle GOIC 39 rue du Capitaine Maignan CS 34433 35044 Rennes Cedex.
- **M^e MASSART** 10 square Vercingétorix 35000 Rennes.
- **SELARL ATHENA** prise en la personne de M^e Charlotte THIRION 20 rue d'Isly et 3 Place Gal Giraud 35000 Rennes
- **SELARL GOPMJ** prise en la personne de M^e Pauline COLLIN 4 mail François Mitterrand 35000 Rennes.

PLAN DE REDRESSEMENT

(Jugement du 10 Août 2018)

ABB RENNES, ZAC de l'Auge de Pierre Saint Grégoire 35760 SAINT GRÉGOIRE RCS RENNES 522 461 268 Commercialisation d'article de puériculture. Commissaire à l'exécution du plan : SELARL ATHENA 2017J00008

ÉTAT DES CRÉANCES COMPLÉTÉ PAR LE PROJET DE RÉPARTITION

(Art. L.644-4 du Code de Commerce)
au Greffe du Tribunal de Commerce de RENNES concernant les procédures collective de :

Déposé le 25 Avril 2018

KALVEZ, Lieu-dit Le Pigeon Blanc 35310 BREAL-SOUS-MONTFORT, RCS RENNES 790 929 285. Menuiserie. 2017J00343

Déposé le 03 Mai 2018

DENIZ, 21 Rue du Maréchal Joffre 35000 RENNES, RCS RENNES 524 935 384 Restauration. 2017J00137

VIRTUAL CAR RACING, Lieu-dit Le Bas Peillac 35770 VERN-SUR-SEICHE, RCS RENNES 808 056 766. Jeux vidéo. 2017J00085

Déposé le 15 Mai 2018

RAFFRAY & DANIEL, 12 Rue Rapatel 35200 RENNES, RCS RENNES 438 538 043. Carrelage. 2017J00405

Déposé le 30 Mai 2018

R&D TECH FRANCE, Lieu-dit Maubusson 35620 TEILLAY, RCS RENNES 508 694 213. Bureau d'étude mécatronique. 2017J00440

Déposé le 21 Août 2017

DECO FESTIVE, Route des Eaux La Haie Robert 35500 VITRÉ, RCS RENNES 508 086 642. Décoration, ornement. 2016J00228

Tout intéressé peut en prendre connaissance et à l'exclusion du liquidateur former réclamation devant le Juge-Commissaire dans le délai d'un mois à compter de la publication de cet avis au BODACC. Les réclamations du débiteur ne peuvent concerner que les propositions de répartition. Celles des créanciers ne peuvent pas être formées contre les décisions du Juge-Commissaire portées sur l'état des créances auxquelles ils ont été partie.

TRIBUNAL DE COMMERCE IMPORTANT

Consignes à respecter pour le dépôt des comptes annuels :

- Dépôt des documents sans agrafes ni reliures
- Confidentialité PETITE ENTREPRISE le compte de résultat (annexes et rapport du CAC compris) doivent être dissociés des bilans Actif et Passif.
- Dépôt des documents signés en original (copies non recevables), lisibles et exploitables.

ENQUETES PUBLIQUES

COMMUNE DE PACÉ

ENQUETE PUBLIQUE

CHEMIN RURAL

Par arrêté en date du 7 août 2018, Le Maire de la Commune de PACÉ a ordonné l'ouverture de l'enquête publique préalable à l'aliénation d'une portion de chemin rural située au lieu-dit Les Venelles. À cet effet, Madame Fabienne BONDON, formatrice, a été désignée en qualité de Commissaire enquêteur. L'enquête se déroulera en Mairie de PACÉ, pour une durée de 17 jours consécutifs, du **mercredi 12 au vendredi 28 septembre 2018** inclus, aux jours et heures habituels d'ouverture, où chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner ses observations sur le registre d'enquête, soit les adresser par écrit au Commissaire enquêteur, à l'adresse suivante : Mairie de PACÉ, A l'attention du Commissaire enquêteur BP 94138 11 avenue Brizeux 35741 PACE CEDEX. Horaires d'ouverture de la Mairie : du lundi au jeudi 8h30 - 12h/14h - 17h30 ; le vendredi 8h30 - 12h/14h - 17h ; le samedi 9h00 - 12h. Le Commissaire enquêteur recevra en Mairie aux jours et heures suivants : **le mercredi 12 septembre 2018, de 10h00 à 12h00, le vendredi 28 septembre 2018, de 15h00 à 17h00**. Le rapport et les conclusions du Commissaire enquêteur, transmis au Maire dans un délai d'un mois à l'expiration de l'enquête, seront tenus à la disposition du public en Mairie et pourront être communiqués à toute personne qui en exprimerait la demande auprès de Monsieur Le Maire de PACÉ. L'avis d'enquête publique, ainsi que l'arrêté d'ouverture d'enquête publique seront mis en ligne sur le site internet de la commune (www.ville-pace.fr) et sera affiché dans les panneaux extérieurs d'affichage. 814858

ENQUETE PUBLIQUE

RELATIVE À L'ALIÉNATION D'UN TRONÇON DU CHEMIN RURAL SITUÉ AU CHÊNE

Par arrêté municipal en date du 22 août, le maire de la commune de ST MALON SUR MEL a ordonné l'ouverture de l'enquête publique portant l'aliénation d'un tronçon de chemin rural au lieu-dit Le Chêne. Monsieur BEAUPLÉT Michel a été désigné commissaire enquêteur par arrêté du 22 août 2018. L'enquête publique se déroulera à la mairie du 10 septembre au 28 septembre 2018, aux jours et heures habituels d'ouverture : lundi, mardi et mercredi de 9h à 12h et le vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h. Le commissaire-enquêteur recevra le public à la mairie, le 28 septembre 2018 de 9h à 12h. Pendant la durée de l'enquête, les observations pourront être consignées sur le registre d'enquête publique déposé en mairie ou par courrier à transmettre à M. le commissaire-enquêteur. 814929

PREFET D'ILLE-ET-VILAINE DIRECTION COLLECTIVITES TERRITORIALES ET CITOYENNETE Bureau du contrôle de légalité et de l'intercommunalité

1^{er} AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Par arrêté préfectoral en date de ce Jour est prescrite, à la demande de la commune de MONTFORT-SUR-MEU, une enquête publique relative au projet de modification des limites territoriales entre les communes de MONTFORT-SUR-MEU et BÉDÉE. Elle se déroulera du **vendredi 7 septembre 2018 (14h) au samedi 29 septembre 2018 (12h) inclus**. Elle sera ouverte en mairies de MONTFORT-SUR-MEU et de BÉDÉE. Madame Annick LIVERNEAUX, ingénieur territorial en retraite, a été désignée en qualité de commissaire-enquêteur pour mener cette enquête. Pendant toute la durée de l'enquête publique, le dossier d'enquête sera déposé en mairies de MONTFORT-SUR-MEU et BÉDÉE où le public pourra en prendre connaissance aux jours et heures habituels d'ouverture des services au public et consigner éventuellement ses observations sur le registre ouvert à cet effet. Les observations pourront également être adressées par écrit au commissaire-enquêteur aux mairies de MONTFORT-SUR-MEU et de BÉDÉE ou par voie électronique à l'adresse suivante : commissaire-enqueteur@montfort-sur-meu.fr Le commissaire-enquêteur se tiendra égale-

ment à la disposition du public pour recevoir ses observations aux jours et heures suivants dans les mairies de
- MONTFORT-SUR-MEU :
- le vendredi 7 septembre de 14h à 17h
- le samedi 29 septembre de 9h à 12h
- BÉDÉE :
- le samedi 8 septembre de 9h à 12h
- le vendredi 28 septembre de 14h à 17h
Une réunion d'information et d'échange avec le public se tiendra le mercredi 26 septembre 2018 à 20h30 dans la salle du Conseil Municipal de la mairie de BRETEIL. A l'issue de l'enquête, dans un délai d'un mois, une copie du rapport et des conclusions de la commissaire enquêteur sera déposée en mairies de MONTFORT-SUR-MEU et BÉDÉE ainsi qu'à la préfecture d'Ille-et-Vilaine pour y être tenue à la disposition du public pendant un an à compter de la clôture de l'enquête. Une copie de ces documents sera également mise en ligne sur les sites internet des communes de MONTFORT-SUR-MEU et de BÉDÉE ainsi que sur le site internet de la préfecture.

Pour le Préfet et par délégation,
Le Secrétaire Général,
Pour le Secrétaire Général, par suppléance
Le Directeur de Cabinet,
Augustin CELLARD
814855

CONSTITUTIONS

AR DECO

Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 19 La Guichardais
35330 La Chapelle-Bouëxic

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 17/08/2018, il a été constitué la Société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : AR DECO
Forme : Société à responsabilité limitée unipersonnelle
Au capital de : 1000 €
Siège social : 19 La Guichardais 35330 La Chapelle-Bouëxic
Objet : pose de revêtement de sol (moquette, parquet, ...), de travaux de peinture intérieure et extérieure et toutes opérations pouvant s'y rattacher (préparation des murs, nettoyage des murs, ravalement, ...), de pose de cloisons sèches, de pose de tapisserie
Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de RENNES
Gérance : M. Aurélien DUVAL, demeurant 19 La Guichardais 35330 La Chapelle-Bouëxic

Pour avis
167J00558



L'ATELIER STEVENS

Société à responsabilité limitée
au capital de 500 €
Siège social : 22 La Mollière
35580 GUIGNEN

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à GUIGNEN du 14 août 2018, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société à responsabilité limitée
Dénomination sociale : L'ATELIER STEVENS
Siège social : 22 La Mollière, 35580 GUIGNEN
Objet social : Toute activité de tapissier d'ameublement, Tapissière d'ameublement couture et décor, architecte d'intérieur, cuisiniste, bainiste.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 500 €
Gérance : Madame Isabelle GARNIER, demeurant 22 La Mollière 35580 GUIGNEN, assure la gérance.
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de RENNES.

Pour avis
La Gérance
814857

VENTES AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

SELARL BAZILLE-TESSIER-PRENEUX
Avocats
 9 Rue de la Monnaie 35000 RENNES
 Tel. : 02 99 79 52 33 - Fax. : 02 99 79 07 31

**VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES**

Article R322-32 du code des procédures civiles d'exécution.

**ADJUDICATION – VENTE FORCÉE
LE JEUDI 4 OCTOBRE 2018 À 10 HEURES**

A l'audience des Saisies Immobilières du Juge de l'Exécution Du Tribunal de Grande Instance de RENNES - Cité Judiciaire (3^e étage) 7 rue Pierre Abélard 35031 RENNES CEDEX
 Le ministère d'Avocat inscrit au Barreau de RENNES est obligatoire pour enchérir.

A la requête de :

La partie poursuivante est la **CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL D'ILLE ET VILAINE**, société Coopérative capital variable, régie par les dispositions du Livre V du Code Rural, inscrite au RCS 775 590 847 RENNES, dont le siège social est 4 rue Louis Braille - SAINT JACQUES DE LA LANDE - CS 64017 35040 RENNES CEDEX, agissant poursuites et diligences de son Président du Conseil d'Administration, pour ce domicilié audit siège
 Ayant pour avocat **Maître Alexandre TESSIER**, SELARL BAZILLE TESSIER PRENEUX, Avocat au Barreau de RENNES, y demeurant 9 rue de la Monnaie, 35000 RENNES
 Il sera procédé à la vente forcée par adjudication aux enchères publiques devant le Juge de l'Exécution du Tribunal de Grande Instance de RENNES – Cité Judiciaire 7 rue Pierre Abélard 35031 RENNES CEDEX, d'un immeuble situé :

**A PACE (35740)
ZAC DE BEAUSOLEIL**

Dans un immeuble dénommé « LE FLORE » sis dite Commune et figurant au cadastre sous les relations suivantes :

Section	Numéro	Lieudit	Contenance
AC	315	ZAC de BEAUSOLEIL	0ha 22a 30ca

Les biens et droits immobiliers comprenant :

1°) Le lot numéro TROIS (3)

Au rez-de-chaussée du bâtiment, un appartement de type 4, identifié par le constructeur sous le numéro 03 et d'une surface habitable d'environ 80,75 m².
 Il se prolonge au Nord, à l'Est et au Sud par une grande terrasse privative d'environ 54,75 m².
 Il est desservi par le hall et le couloir commun Nord et est situé à l'Est du couloir commun.
 Et les 397 / 10 000^{es} du sol et des parties communes générales.

2°) Le lot numéro QUARANTE (40)

Au sous-sol du bâtiment, une cave, identifiée par le constructeur sous le numéro 6, et d'une surface utile d'environ 3,65 m².
 Elle est située dans la rangée Sud, la 5^e en partant de l'Ouest.
 Et les 6 / 10 000^{es} du sol et des parties communes générales.

3°) Le lot numéro QUATRE VINGT-DEUX (82)

Au sous-sol du bâtiment, un parking couvert boxable, identifié par le constructeur sous le numéro 8 et d'une surface utile d'environ 28,54 m².
 Et les 49 / 10 000^{es} du sol et des parties communes générales.

Ledit immeuble a fait l'objet d'un état descriptif de division et règlement de copropriété établi suivant acte sous seing privé par Monsieur Gilles SEVAUX, Géomètre Expert à SAINT JACQUES DE LA LANDE (35), 1 rue du Capitaine Dreyfus, déposé au rang des minutes de Maître GUI-CHARD, notaire associé à PACE, le 28 janvier 2008, publié au premier bureau des Hypothèques de RENNES, le 14 mars 2008, volume 2008 P numéro 2783.

Tel au surplus que lesdits biens et droits immobiliers existent, s'étendent, se poursuivent et comportent, avec toutes leurs aisances, appartenances et dépendances, servitudes et mitoyennetés, droits de jour, vue, passage et autres droits actifs quelconques attachés auxdits biens et droits immobiliers sans aucune exception ni réserve.

Sur l'occupation du bien : le bien immobilier est libre de tout occupant.

SUR LA MISE À PRIX DE 120 000 € (CENT VINGT MILLE EUROS)

outre les charges, clauses et conditions énoncées au cahier des conditions de vente déposé au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal de Grande Instance de RENNES.

Qui sera adjugé le :

**JEUDI 4 OCTOBRE 2018 à 10HEURES
 (LE JEUDI QUATRE OCTOBRE DEUX MILLE DIX-HUIT à DIX HEURES)
 Par devant le Juge de l'Exécution Du Tribunal de Grande Instance de RENNES
 Cité Judiciaire - 7 rue Pierre Abélard 35031 RENNES CEDEX**

Les enchères ne pourront être portées que par un avocat inscrit au Barreau du Tribunal de Grande Instance de RENNES. Les enchères de 200,00€ minimum.

La vente a lieu en vertu d'un jugement d'orientation rendu le 7 juin 2018 par Madame le Juge de l'Exécution du Tribunal de Grande Instance de RENNES, lequel ordonne la vente forcée du bien immobilier ci-dessus décrit, par adjudication judiciaire par devant le Juge de l'Exécution du Tribunal de Grande Instance de RENNES.

Le Cahier des conditions de vente peut être consulté :

- au greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal de Grande Instance de RENNES, siégeant Cité Judiciaire 7 rue Pierre Abélard 35031 RENNES CEDEX
 - au cabinet de M^e Alexandre TESSIER, SELARL BAZILLE TESSIER PRENEUX, Avocat au Barreau de RENNES, y demeurant 9 rue de la Monnaie, 35000 RENNES

**Une visite sera organisée par la Société Civile Professionnelle NEDELLEC –
 LE BOUHRIS – LETEXIER - VETIER, Huissiers de Justice à RENNES,
 le MERCREDI 26 SEPTEMBRE 2018 de 14h00 à 15h00,
 sur place et sans rendez-vous.**

Pour tous renseignements, s'adresser à :

- Cabinet de M^e Alexandre TESSIER, SELARL BAZILLE TESSIER PRENEUX, Avocat au Barreau de RENNES, y demeurant 9 rue de la Monnaie, 35000 RENNES
 - Ou au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal de Grande Instance de RENNES

814863

RETROUVEZ L'INTÉGRALITÉ DU TARIF DES FORMALITÉS SUR :

<https://www.infogreffe.fr/formalites-entreprise/tarifs-des-formalites.html>

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES**MERCREDI 12 SEPTEMBRE A 11H30****FONDS DE COMMERCE OPTIQUE
VISUEL****10 Galerie du Théâtre à RENNES (35000)**

Suite jugement de liquidation judiciaire simplifiée EURL ARCADE DE L'OPERA OPTIQUE rendu par le Tribunal de Commerce de RENNES, Maître COLLIN mandataire judiciaire

Dans l'hyper centre piéton de RENNES, boutique d'optique avec belle devanture comprenant espace de vente et atelier (environ 60 m²), grande réserve en sous-sol (environ 30 m²) et bel appartement au 1^{er} étage comprenant 3 pièces, 1 cuisine et 1 salle de bain (environ 60 m²). BEAU STOCK de lunettes de soleil et de vue RAY BAN, POLICE, KINTO, NAF NAF, PERSOL, ETNIK, CARRERA, TARTINE...

MISE A PRIX : 9 000 €

Dépôt obligatoire à l'étude de 3 000 € en chèque certifié
 Cahier des charges consultable à l'étude sur RDV

Visites sur RDV et le matin de la vente à partir de 11H

Renseignements au 02 30 96 36 33 – www.mesventesauxencheres.com
 SCP GAUDUCHEAU JEZEQUEL 19 Quai Lamennais à RENNES

814859

**SOCIÉTÉ CIVILE PROFESSIONNELLE D'AVOCATS
 B G ASSOCIÉS**
 2, Rue de Rohan à RENNES

**VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES**

devant le Juge de l'Exécution du Tribunal de Grande Instance de RENNES
 7, Rue Pierre Abélard 35000 RENNES

Le JEUDI 04 OCTOBRE 2018 à 10 Heures**A la requête de :**

LE CRÉDIT LYONNAIS, Société Anonyme à Conseil d'Administration au Capital de 1 847 860 375,00 €, dont le siège social est 18 rue de la République 69002 LYON, inscrite au registre de commerce et des sociétés LYON sous le numéro 954 509 741, agissant poursuites et diligences de son mandataire **LE CREDIT LOGEMENT**, S.A. immatriculée au RCS de PARIS N° B 302 493 275, dont le siège social est 50 Boulevard de Sébastopol 75003 PARIS, en vertu d'un mandat délivré le 29 avril 2011

Ayant pour Avocat constitué la SCP B G Associés, Avocats au Barreau de RENNES, y demeurant 2 Rue de Rohan.

UNE maison d'habitation en pierre de pays sur terrain située lieudit « Le Masserai » 35640 FORET LA FORET cadastré section ZD n°145 et 149 d'une contenance de 7a 14ca.

Commune de CHARTRES DE BRETAGNE (Ille-et-Vilaine)**1, RUE VICTOR HUGO****UNE MAISON D'HABITATION**

Maison d'habitation, avec terrain, garage et appentis

Le tout Cadastre Section AS 193 pour une contenance de 7 ares 96 centiares
 Il s'agit d'un pavillon de Type 4 avec demi-paliers, d'une surface d'environ 125 m²,

Composée de :

- Au rez-de-chaussée :

Entrée avec placard, WC, dégagement, cuisine, arrière-cuisine, salon, séjour en demi-palier (accès par deux marches) avec cheminée

- A l'étage :

En demi-palier : une chambre, une Salle de bains

En Mezzanine : deux chambres et une Salle d'eau

- Garage attenant

en demi-palier

Chauffage :

Chauffage central, chaudière gaz de ville

La maison est équipée d'un système d'alarme relié à la société SECURITAS (détecteur de présence avec photos et alarme sonore)

Lors de la rédaction du procès-verbal de description l'immeuble était occupé par les propriétaires.

MISE A PRIX : 100 000 €

Outre les charges, clauses et conditions énoncées au Cahier des conditions de vente déposé au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal de Grande Instance de RENNES – Cité Judiciaire – 7 Rue Pierre Abélard, les enchères seront reçues par **Ministère d'Avocat inscrit au Barreau de RENNES** sur la mise à prix suivante : 100 000 €

Pour la SCP B G Associés, Caroline RIEFFEL.

**VISITES PREVUES LE JEUDI 13 SEPTEMBRE 2018 de 14H à 15H
 (sur place et sans Rendez-vous)**

Pour tous renseignements, s'adresser à :

1/ la SCP d'Avocats B G Associés poursuivant la vente (de 11 H à 12 H et de 16 H à 17 H).
 2/ ou au Greffe du juge de l'exécution du Tribunal de Grande Instance de RENNES où le cahier des conditions de vente est déposé et où il peut être consulté.

814892

VENTES AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

SELARL BAZILLE-TESSIER-PRENEUX
Avocats
 9 Rue de la Monnaie 35000 RENNES
 Tel. : 02 99 79 52 33 - Fax. : 02 99 79 07 31



VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

Article R322-32 du code des procédures civiles d'exécution.

ADJUDICATION – VENTE FORCÉE

LE JEUDI 4 OCTOBRE 2018 À 10 HEURES

A l'audience des Saisies Immobilières du Juge de l'Exécution Du Tribunal de Grande Instance de RENNES - Cité Judiciaire (3^e étage) 7 rue Pierre Abélard 35031 RENNES CEDEX
 Le ministère d'Avocat inscrit au Barreau de RENNES est obligatoire pour enchérir.

A la requête de :

La partie poursuivante est la **CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL D'ILLE ET VILAINE**, société Coopérative capital variable, régie par les dispositions du Livre V du Code Rural, inscrite au RCS 775 590 847 RENNES, dont le siège social est 4 rue Louis Braille - SAINT JACQUES DE LA LANDE- CS 64017 35040 RENNES CEDEX, agissant poursuites et diligences de son Président du Conseil d'Administration, pour ce domicilié audit siège
 Ayant pour avocat **Maitre Alexandre TESSIER**, SELARL BAZILLE TESSIER PRENEUX, Avocat au Barreau de RENNES, y demeurant 9 rue de la Monnaie, 35000 RENNES, chez qui domicile est élu,
 Il sera procédé à la vente forcée par adjudication aux enchères publiques devant le Juge de l'Exécution du Tribunal de Grande Instance de RENNES – Cité Judiciaire 7 rue Pierre Abélard 35031 RENNES CEDEX, d'un immeuble situé :

A BOURGBARRE (35230), 18 RUE DE BERGERONNETTE

Une maison d'habitation construite en 2007-2008 comprenant :

- un sous-sol,
- un rez-de-chaussée : un salon-séjour, une cuisine, une arrière-cuisine, une chambre, une salle d'eau, un WC ;
- à l'étage : une mezzanine, quatre chambres, une salle de bain, un WC ;
- un garage ;
- un jardin.

Figurant au cadastre de la manière suivante :

Section	Numéro	Lieudit	Contenance
ZI	615	18 rue de la bergeronnette	4 ares

Cet ensemble immobilier a fait l'objet :

- d'un procès-verbal du cadastre n°13307 suivant acte en date du 18 octobre 2006, enregistré au Service de la Publicité Foncière de RENNES 1 le 26 octobre 2006 volume 2006 P 11349 ;
- d'un acte complémentaire de désignation cadastrale suivant acte en date du 1^{er} décembre 2006, enregistré au Service de la Publicité Foncière de RENNES 1 le 8 décembre 2012 volume 2006 P 12823

Ainsi qu'il résulte d'un extrait de la matrice cadastrale délivrée le par le Centre des Impôts Foncières de RENNES 1 joint au présent commandement. (R 321-3 5° du CPCE)

Tel au surplus que lesdits biens et droits immobiliers existent, s'étendent, se poursuivent et comportent, avec toutes leurs aisances, appartenances et dépendances, servitudes et mitoyennetés, droits de jour, vue, passage et autres droits actifs quelconques attachés auxdits biens et droits immobiliers sans aucune exception ni réserve.

Sur l'occupation du bien : le bien immobilier est occupé.

SUR LA MISE À PRIX DE 140 000 € (CENT QUARANTE MILLE EUROS)

outre les charges, clauses et conditions énoncées au cahier des conditions de vente déposé au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal de Grande Instance de RENNES.

Qui sera adjugé le :

JEUDI 4 OCTOBRE 2018 à 10 HEURES (LE JEUDI QUATRE OCTOBRE DEUX MILLE DIX-HUIT à DIX HEURES) Par devant le Juge de l'Exécution Du Tribunal de Grande Instance de RENNES Cité Judiciaire - 7 rue Pierre Abélard 35031 RENNES CEDEX

Les enchères ne pourront être portées que par un avocat inscrit au Barreau du Tribunal de Grande Instance de RENNES. Les enchères de 200,00 € minimum.

La vente a lieu en vertu d'un jugement d'orientation rendu le 7 juin 2018 par Madame le Juge de l'Exécution du Tribunal de Grande Instance de RENNES, lequel ordonne la vente forcée du bien immobilier ci-dessus décrit, par adjudication judiciaire par devant le Juge de l'Exécution du Tribunal de Grande Instance de RENNES.

Le Cahier des conditions de vente peut être consulté :

- au greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal de Grande Instance de RENNES, siégeant Cité Judiciaire 7 rue Pierre Abélard 35031 RENNES CEDEX
- au cabinet de M^e Alexandre TESSIER, SELARL BAZILLE TESSIER PRENEUX, Avocat au Barreau de RENNES, y demeurant 9 rue de la Monnaie, 35000 RENNES

Une visite sera organisée par la Société Civile Professionnelle NEDELLEC – LE BOUHRIS – LETEXIER – VETIER, Huissiers de Justice à RENNES, le VENDREDI 21 SEPTEMBRE 2018 de 14h00 à 15h00, sur place et sans rendez-vous.

Pour tous renseignements, s'adresser à :
 - Cabinet de M^e Alexandre TESSIER, SELARL BAZILLE TESSIER PRENEUX, Avocat au Barreau de RENNES, y demeurant 9 rue de la Monnaie, 35000 RENNES
 - Ou au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal de Grande Instance de RENNES

814899

AVIS DE MARCHÉ - PROCÉDURE ADAPTÉE

APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

I : POUVOIR ADJUDICATEUR

I.1) Nom et adresses : Syndicat des Eaux du Pays de Bain 42 rue de Sabin, 35470 BAIN-DE-BRETAGNE, Tél. : 02 99 43 07 42, Courriel : sieypaysbain@orange.fr

I.2) Communication : Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse : <http://demat.centraledesmarches.com>

I.3) Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues : Les renseignements d'ordre administratif et technique peuvent être obtenus auprès des personnes suivantes :

- d'ordre administratif : Secrétariat du Syndicat des Eaux du Pays de Bain - Frédéric IMBEAUD, courriel : sieypaysbain@orange.fr (tél : 02 99 43 07 42)
- d'ordre technique : SMEP Ouest 35 – M. Dominique BRIAND ; courriel : d.briand@ouest-35.fr (tél : 02 23 05 00 52)

I.4) Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées : Par voie dématérialisée à l'adresse <http://demat.centraledesmarches.com> ou en mains propres ou par voie postale dans les conditions définies dans le règlement de remise des candidatures, téléchargeable gratuitement à l'adresse <http://demat.centraledesmarches.com>

II : OBJET

II.1) Étendue du marché

II.1.1) Intitulé : Mission de maîtrise d'oeuvre pour la réalisation du programme de travaux 2018-2019

II.1.2) Code CPV principal : 41110000-3

II.1.3) Type de marché : Services.

II.1.4) Description succincte : Mission de maîtrise d'oeuvre

II.1.5) Valeur totale estimée : Valeur hors TVA : 900 000 €

II.1.6) Information sur les lots : Ce marché est divisé en lots : non.

II.2) Description

II.2.1) Intitulé : Marché de maîtrise d'oeuvre pour la réalisation du programme de travaux 2018-2019

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s) : Néant

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRH03

Lieu principal d'exécution : Communes membres du Syndicat des Eaux du Pays de Bain (GRAND-FOUGERAY, LA DOMINELAIS, LA NOË BLANCHE, BAIN DE BRETAGNE, nue partie de GUIPRY-MESSAC)

La mission confiée au maître d'oeuvre retenu comprendra les éléments de mission prévus au règlement de consultation (cf. Loi n° 85-704 du 12 juillet 1985 relative à la maîtrise d'ouvrage publique et à ses rapports avec la maîtrise d'oeuvre privée et Décret n°93-1268 du 29 novembre 1993 relatif aux missions de maîtrise d'oeuvre confiées par des maîtres d'ouvrage publics à des prestataires de droit privé, articles 27 et 59 du décret 2016-360 relatif aux marchés publics)

II.2.4) Critères d'attribution

Le pouvoir adjudicateur choisira l'offre économiquement la plus avantageuse en fonction des critères énoncés ci-dessous :

- Valeur technique de l'offre : Note sur 60 points
- Prix de la prestation : Note sur 40 points

En cas de groupement, les compétences, références et moyens de chaque co-traitant seront examinés.

II.2.5) Durée du marché

Durée prévisionnelle du marché : novembre 2018, décembre 2019

Durée en mois : 14

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : non.

II.2.6) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

Nombre de candidats envisagé : 3

II.2.7) Variantes

Des variantes seront prises en considération : non.

II.2.8) Information sur les options : Néant

II.2.9) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non.

III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ÉCONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

III.1) Conditions de participation

Les pièces de la consultation sont disponibles en téléchargement à l'adresse suivante : <http://demat.centraledesmarches.com>.

Les candidats admis à remettre une offre seront sélectionnés parmi ceux ayant remis une candidature régulière et disposant des capacités professionnelles, techniques et financières nécessaires et suffisantes pour exécuter le marché, en application des critères :

SECTION IV : PROCÉDURE

IV.1) Description

IV.1.1) Informations sur la négociation

Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'attribuer le marché sur la base des offres initiales après négociation avec les 3 candidats les mieux classés selon les critères définis au règlement de consultation.

IV.2) Renseignements d'ordre administratif

IV.2.1) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation

1^{er} octobre 2018, à 12h00.

IV.2.2) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation : Français.

IV.2.3) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre

Durée en mois : 90 jours (à compter de la date limite de réception des offres).

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

VI.1) Renouvellement

Il ne s'agit pas d'un marché renouvelable

VI.2) Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de RENNES, 3

Contour de la Motte - CS 44416, F - 35044 RENNES Cedex, Tél : +33 23212828, Courriel : greffe.ta-rennes@juradm.fr, Fax : +33 299635684, Adresse internet : <http://rennes.tribunaladministratif.fr>

VI.3) Date d'envoi du présent avis : 22 août 2018.

814924

Vos annonces par mail sur
annoncelegale@7jours.fr



SAS - Capital 54 000 €
 Durée 99 ans à compter du 20/07/1957
 Siège social :
 1, rue de La Chalotais - RENNES
 Tél : 02 99 79 39 09
 Télécopieur : 02 99 79 14 60
 BP 80338 - 35103 RENNES CEDEX 3
 Email : contact@7jours.fr

Président honoraire : Jean-Jacques BRÉE

Directeur de la publication : Guillaume LALAU
 Directrice des services : Nadine RAFFIN
 Rédaction : Laora MAUDIEU

Dépôt légal à parution
 Hebdomadaire - parution le samedi
Prix de vente : 1,20 €
Abonnement un an : 50 € (TVA incluse)
 CCP RENNES 2501-52 B
 Imprimerie "CORLET ROTO"
 53300 AMBRIÈRES-LES-VALLÉES
 Commission paritaire : 0221 1 83943

Membre de RésoHebdoEco



CONSTITUTIONS

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes de la décision de l'associé unique en date du 19 août 2018, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes.
 Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle
 Dénomination sociale : **TERRITOIRE & COMMERCE**
 Objet social : Toutes prestations relatives à l'immobilier commercial, au marketing de site et à l'aménagement du territoire, pour le compte de tous prescripteurs ou maîtres d'ouvrages privés ou publics.
 Siège social : 5 rue des Parcs 35260 CANCALE
 Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation de la société au Registre du commerce et des Sociétés
 Capital social : 1 000 € divisé en 100 actions de 10 €
 Président : M^{me} Maude KORSEC, demeurant 5 rue des Parcs 35260 CANCALE
 Immatriculation : RCS de Saint MALO, en cours.

Pour avis
 Le Président
 Maude Korsec
 814860



Etude de M^o RIOU
 1 rue de La Fontaine
 Place Carrik on Shannon
 CS 41747
 CESSON-SEVIGNE (35510)

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte reçu par Maître Yannick RIOU, notaire à CESSON-SEVIGNE, le 22 août 2018, il a été constitué une société par actions simplifiée, ayant les caractéristiques suivantes :
 Dénomination : **"LE KIOSQUE A BRIOCHES ET SANDWICHES"**.
 Siège : RENNES (35000) 27 Boulevard Léon Bourgeois.
 Durée : 99 années à compter de son immatriculation.
 Objet : La fabrication et la vente sur place ou à emporter de tout produit alimentaire. Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes, de nature à favoriser son extension ou son développement.
 Capital social : 1 000 €
 Apports en numéraire : 1 000 €
 Président : M^{me} Christine CARNET, demeurant à RENNES (35000) 27 Boulevard Léon Bourgeois.
 Directeur Général : M. Jean-Luc HUAULME, demeurant à LA FONTENELLE (35560) Le Rocher Godet.
 Clause d'agrément : Aucune cession au profit de qui que ce soit n'est libre.
 La Société sera immatriculée au R.C.S. de RENNES.

Pour avis le notaire
 814927



OFFICE NOTARIAL DU GUESCLIN
 Maîtres Eric LAMOTTE, Marc LAISNÉ, Damien GUÉGUEN
 Arnaud SOLLET, Nathalie LOUSSOUARN
 Charlotte NOËL et Christophe SOUFFLEUX
 Notaires - 4 rue du Guesclin 35000 RENNES - Tél : 02 99 79 40 77

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution aux termes d'un acte reçu par Maître Arnaud SOLLET, le 17 août 2018, de la Société à responsabilité limitée à associé unique, dont les caractéristiques sont énoncées ci-dessous :
 Dénomination : **"MERVAN-BATIMENT"**
 Siège : RENNES (35000), 6 allée des Asturies,
 Durée : 99 années.
 La société a pour objet :
 - Les activités de maçonnerie (neuf et rénovation), la pose de divers enduits, terrassement.
 - La participation directe ou indirecte à toute opération artisanale ou commerciale en rapport avec ces activités, notamment par la voie de création d'entreprises nouvelles ou d'acquisition d'intérêts dans toutes entreprises existantes, fourniture de services à d'autres entreprises ;
 - Plus généralement, toutes opérations commerciales, artisanales, financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'un des objets précités ou de toute nature permettant d'assurer le développement du patrimoine de l'entreprise.
 Pour réaliser cet objet, la Société pourra :
 - Agir directement ou indirectement, pour son compte ou pour le compte de tiers et, soit seule, soit en association, participation ou société, avec toutes autres sociétés ou personnes et réaliser directement ou indirectement en France et à l'étranger, sous quelque forme que ce soit, les opérations rentrant dans son objet.
 - Prendre, sous toutes formes, tous intérêts et participations, dans toutes sociétés ou entreprises françaises ou étrangères ayant un objet similaire ou de nature à développer ses propres affaires.
 Montant des apports en numéraires : 1 000,00 €
 Capital social : 1 000,00 €
 Gérants : Monsieur Nail CELIK, demeurant 6 allée des Asturies, à RENNES (35000).
 La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de RENNES.

Pour avis et mention
 Maître Arnaud SOLLET
 814873

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 04/07/2018 il a été constituée une société
 Dénomination sociale : **EURL TUPINIER**
 Siège social : 9 rue de Rennes, 35130 VIS-SEICHE
 Forme : SARL Unipersonnelle
 Nom commercial : Le bon appetit
 Capital : 500 €
 Objet social : Bar restaurant
 Gérant : Eloïse TUPINIER, 9 rue de Rennes, 35130 VISSEICHE
 Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de RENNES

814878

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 5 mars 2018, à MAËN ROCH.
 Dénomination : **VIOLAINE GOUDAL & VINCENT DE BAETS, NOTAIRES ASSOCIÉS.**
 Forme : Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée (SELARL).
 Siège social : 7A Rue de Romazy, 35460 MAËN ROCH.
 Objet : Exercice en commun de la profession de Notaire.
 Durée de la société : 99 année(s).
 Capital social fixe : 20 000 €
 Montant des apports en numéraire : 20 000 €.
 Cession de parts et agrément : Sauf cession de parts sociales entre associés, les parts sociales ne peuvent être cédées qu'avec le consentement de l'Assemblée Générale Ordinaire des Associés.
 Gérance : Madame Violaïne GOUDAL 103 Rue des Filatures 50300 SAINT SENIERS SOUS AVRANCHES.
 Gérance : Monsieur Vincent DE BAETS 53 Rue Pouchet 75017 PARIS.
 La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de RENNES.

Pour avis.
 Le Gérant
 814911

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signatures privées en date à GUIGNEN le 17/08/2018, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
 Forme sociale : Société à responsabilité limitée à associé unique
 Dénomination sociale : « **L'ATELIER D'ARZEL** »
 Siège social : 5 Rue des Dames 35580 GUIGNEN
 Objet social : Coiffure mixte, esthétique, vente de produits de beauté
 Durée de la société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du commerce et des sociétés
 Capital social : 2 000 €
 Gérance : Madame Emilie, Hélène, Dominique POISSON, née le 1^{er} mai 1989 à RENNES (35), demeurant 8 La Silandais 35330 LA CHAPELLE-BOUEXIC, de nationalité française, assure la gérance.
 Immatriculation de la société au Registre du commerce et des sociétés de RENNES
 Pour avis, la gérance

814897

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 22/08/2018 il a été constituée une société
 Dénomination sociale : **NAVARRO**
 Siège social : 61 rue Jean Guéhanno, 35700 RENNES
 Forme : SASU
 Capital : 10 000 €
 Objet social : Commerce de gros et de demi-gros, (commerce interentreprises) non spécialisé, commerce de tout produit non réglementé.
 Président : Mademoiselle Sandra TEIXIDO NAVARRO demeurant : 132 Boulevard l'Industrie, 83480 PUGET-SUR-ARGENS élu pour une durée indéterminée
 Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de RENNES

814917

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant un acte ssp en date du 01/08/2018, il a été constituée une SAS
 Dénomination : **MAREX SAS**
 Nom commercial : MAREX
 Siège social : 22 Rue De Tunis 35400 ST MALO
 Capital : 500 €
 Activités principales : Expertise maritime
 Durée : 99 ans
 Président : M. VILLIETTE Alain 22, Rue De Tunis 35400 ST MALO
 Immatriculation au RCS de SAINT MALO

814856

MODIFICATIONS

ADMR

Société par actions simplifiée au capital de 1000 euros
 Siège social : 13 rue René Barp 35131 pont-péan
 807 775 903 RCS RENNES

MODIFICATION DU CAPITAL

Aux termes du procès-verbal de l'AGE du 19 Juin 2018, les associés ont :
 - décidé de transférer à compter de la date de l'AGE, le siège social qui était à 13 rue René Barp 35131 pont-péan au 11 rue du Pont Mahaud 35131 Pont-Péan et d'augmenter le capital social de 1 000 euros à 10 000 euros. Les articles 4, 7 et 8 des statuts ont été modifiés, en conséquence.
 - pris acte du changement de prénom du dirigeant de Nathan, en lieu et place de Hakan.
 Mention sera faite au RCS de RENNES

Pour avis
 187,00559

EMERAUDE COURTAGÉ

Société à responsabilité limitée au capital de 15 000 €
 Siège social : 6 rue de l'abbé Huchet 35 400 SAINT MALO
 RCS SAINT MALO 520 145 301

DEMISSION GERANT

Aux termes du procès-verbal d'une assemblée générale extraordinaire en date du 31 mai 2018, il résulte que :
 - la collectivité des associés réunis a pris acte de la démission de Monsieur Yannick ABOLVIER de ses fonctions de Gérant notifiée le 31 MAI 2018 à chacun des associés
 RCS : SAINT MALO

Pour avis,
 814928

ASTELLIA

Société anonyme au capital de 1 295 225€
 Siège : 2 Rue Jacqueline Auréli
 35136 ST JACQUES DE LA LANDE
 428 780 241 RCS de RENNES

Par décision de l'AGM du 22/06/2018, il a été décidé de :
 - nommer Commissaire aux comptes titulaire la société PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT, SAS au capital de 2 510 460 €, sise 63 rue de Villiers 92200 NEUILLY SUR SEINE N°672006483 RCS de NANTERRE représentée par MOUAZAN Jérôme en remplacement de la société MGA AUDIT représentée par GOURITEN Michel suite à sa révocation.
 - prendre acte du départ du Directeur général LECOEUVRE Julien démissionnaire.
 Mention au RCS de RENNES

187,00564

SCM CABINET MEDICAL LEON GRIMAU LT

Capital 2 000 € ramené à 1 500 €
 9, rue Frédéric Mistral
 35200 RENNES
 RCS RENNES 815 149 257

REDUCTION DU CAPITAL

Suivant décision unanime de l'AGE du 31 juillet 2018, le capital social a été réduit de 2 000 € à 1 500 € par le rachat et l'annulation des 25 parts sociales détenues par le Docteur Benoît CARON. Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence, avec mention au RCS de RENNES.

Pour avis
 814916

SARL PPC BREIZH

SARL au capital de 40 500 €
 Siège social : Tramoban
 35 590 SAINT GILLES
 789 622 636 R.C.S. RENNES

AVIS DE MODIFICATIONS

Par décision du 23/07/2018, les associés ont adopté les modifications suivantes :
 - Il a été décidé de modifier le capital de la société en le portant de 40 500 € à 70 500 €
 - Il a été pris acte de la démission des co-gérants Madame Katia NABIYAR et de Monsieur Akmal NABIYAR et de la nomination de Mademoiselle Laëtia RICORDEL demeurant 8 avenue d'Orient 35135 CHANTEPIE en qualité de gérante à compter du 23/07/2018
 Mention au RCS de RENNES

814908

BRETAGNE MAINTENANCE SERVICE

SAS au capital de 100 000 €
 Siège social : 13 Bis Avenue des Peupliers
 35510 - CESSON SEVIGNE
 535 258 669 RCS RENNES

AVIS DE MODIFICATIONS

Aux termes des décisions de l'associé unique en date du 01/08/2018 il a été décidé de modifier la dénomination de la société qui devient : OUEST MAINTENANCE SERVICE et il a été décidé de transférer le siège social au 25 rue de la Métrie (35760) MONTGERMONT. Les articles 2 et 4 des statuts ont été modifiés en conséquence. Le dépôt légal sera effectué au RCS de RENNES.

814900



OFFICE NOTARIAL DU GUESCLIN
 Maîtres Eric LAMOTTE, Marc LAISNÉ, Damien GUÉGUEN
 Arnaud SOLLET, Nathalie LOUSSOUARN
 Charlotte NOËL et Christophe SOUFFLEUX
 Notaires - 4 rue du Guesclin 35000 RENNES - Tél : 02 99 79 40 77

CHANGEMENT DE GERANT

Avis est donné du changement concernant la société suivante :
 Société **"SULTANE"**
 Société à responsabilité limitée au capital de 1 500,00 €
 Siège social : RENNES (35000) 51 rue Claude Bernard, RCS de RENNES 838 689 404

Aux termes d'une décision de l'assemblée générale extraordinaire des associés en date du 10 août 2018, les associés ont décidé de nommer gérant, à compter du 10 août 2018, pour une durée indéterminée, Monsieur Paul GAVARD, demeurant à LA-CHAPELLE-DES-FOUGERETZ (35520), Les Closiaux,
 En remplacement de Monsieur Anouar BENJELLOUN, démissionnaire de ses fonctions, à compter du 10 août 2018.

En conséquence, une inscription modificative sera effectuée auprès du RCS de RENNES.

Pour avis et mention
 Maître Arnaud SOLLET
 814904

MODIFICATIONS

NEXONDIS

Société à responsabilité limitée
au capital de 1 020 600 €
Siège social : Centre Ccial Hyper U
2, rue des Comptoirs
35410 CHATEAUGIRON
453 461 097 RCS RENNES

AVIS DE MODIFICATIONS

Aux termes de délibérations en date du 13 juillet 2018, les associés prenant acte de l'arrivée à leur terme des mandats de la Société à responsabilité limitée AEC COMMISSARIATS, Commissaire aux Comptes titulaire, et de la Société à responsabilité limitée DIFFERENCE AUDIT (NANTES), Commissaire aux Comptes suppléante a décidé de ne pas pourvoir au remplacement de la société DIFFERENCE AUDIT (NANTES).
Pour avis
Le Gérant
814925

**SCI DU 14 RUE
ALEXIS GARNIER**

Société civile immobilière
au capital de 457,35 €
Siège social : 14, Rue Alexis Garnier
35410 CHATEAUGIRON
315 632 802 RCS RENNES

AVIS DE MODIFICATION

Il a été décidé de proroger la durée de la société pour une durée de 50 ans à compter de la décision du 4 juillet 2017, soit jusqu'au 3 juillet 2067.
Les statuts ont été modifiés en conséquence.
Mention sera faite au RCS de RENNES.
Pour avis
187J00561

SCI CHAMPS MANCEAUX

Société civile au capital de 1 500 €
Siège social : 113 rue de l'Alma
35000 RENNES
394 011 274 RCS RENNES

AVIS DE MODIFICATIONS

Aux termes d'une décision de l'Associée unique en date du 09 août 2018, la société NICAR, Société par Actions Simplifiée au capital de 2 575 020 €, dont le siège social est 7 boulevard de l'Yser - 35200 RENNES, immatriculée au RCS de RENNES sous le numéro 497 574 004, a été nommée Gérante, à compter du même jour, en remplacement de la société ISACHRIS démissionnaire.
814932

LUDIKENERGIE

SARL à capital variable
au capital de 4 000€
Siège : 25 RUE DE BREST
35000 RENNES
751 695 784 RCS de RENNES

Par décision de l'AGE du 17/08/2018, il a été décidé de transférer le siège social à compter du 01/08/2018 au Rue du Marais Zi Route de Lorient 35132 VEZIN LE COQUET. Mention au RCS de RENNES.
187J00560

**MOTEURS SPORTIFS
DE L'OUEST**

SARL Unipersonnelle
au capital de 5 000,00 €
13 rue Olympe de Gougues,
35000 RENNES
841 435 563 R.C.S. RENNES

TRANSFERT DE SIEGE

Par décision en date du 20/08/2018 il a été décidé de transférer le siège social de la société au 3 bis rue de Frépignon, 35850 ROMILLE à compter du 20/08/2018. Mention en sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de RENNES.
814890

SCI LE GAST

SCI
au capital de 60 979,61€
Siège : 4 PLACETTE DES OEILLETES
35520 MONTREUIL LE GAST
382 728 145 RCS de RENNES

Par décision de l'AGE du 20/08/2018, il a été décidé de transférer le siège social au 60, Le Verger Beaucé 35520 MELESSE. Mention au RCS de RENNES.
187J00562



Selari d'Avocats au barreau de la Drôme
Rovaltain - Parc du 45^e parallèle
26 Rue Brillat Savarin
CS 31026 - 26958 VALENCE cedex 9
Tél : 04 75 45 45 88
Fax : 04 75 45 77 12

OCEADIS

Société par actions simplifiée
au capital de 120 000 €
Siège social : Centre d'Affaires Odyssee
ZAC Cissé Blossac, 35170 BRUZ
441 103 215 RCS RENNES

TRANSFERT DE SIEGE

Aux termes d'une décision en date du 1^{er} août 2018, l'associée unique a décidé de transférer le siège social Centre d'Affaires Odyssee ZAC Cissé Blossac, 35170 BRUZ au 128 avenue Château Fleury 26100 ROMANS SUR ISERE à compter du 1^{er} septembre 2018 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
Pour avis
Le Président
814898

CAP CODE
Société d'avocats
13 rue de Châtillon
BP 60435
35004 RENNES CEDEX
www.capcode.eu

6TM GROUP

(anciennement 6TM GROUP SARL)
SARL transformée en SAS
au capital de 16 000 €
11 rue du Bois de Soevres - La Palmeraie
35770 VERN-SUR-SEICHE
RCS RENNES n° 417 954 740

AVIS DE TRANSFORMATION

Sur délibérations de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 30 juin 2018, il a été décidé de transformer à compter du même jour la Société en société par actions simplifiée. Cette transformation entraîne les modifications suivantes. Ancienne mention : capital social de 16 000 € divisé en 1 000 parts sociales de 16 € de valeur nominale. Nouvelle mention : capital social de 16 000 € divisé en 16 000 actions d'1 € de valeur nominale chacune. Ancienne mention : société à responsabilité limitée. Nouvelle mention : société par actions simplifiée. Ancienne mention : 6TM GROUP SARL. Nouvelle mention : 6TM GROUP. Fin du mandat de Gérant de M. Stéphane TREMIER. Nomination du Président: M. Stéphane TREMIER, né le 02/05/1975 à RENNES (35) de nationalité française, demeurant 19, La Rousselière - 35140 GOSNE. Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives, personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède. Il doit justifier de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Chaque action donne droit à une voix. Agrément : En cas de pluralité d'associés, les actions ne peuvent être cédées à des tiers non associés, même en cas de succession, de liquidation du régime matrimonial ou de cession, soit à un conjoint, soit à un ascendant ou à un descendant, qu'avec l'agrément préalable de la Société selon décision collective des associés statuant en assemblée générale extraordinaire. Inscription modificative au RCS de RENNES.
Pour avis, le Président.
814861

DISSOLUTIONS

L'ATELIER GT

Société par actions simplifiée à capital variable
Au capital initial de 500 €
Au capital minimal de 100 €
Au capital maximal autorisé de 100 000 €
Siège social : 49, rue du Pré Clos
35000 VITRE
501 312 748 RCS RENNES

AVIS DE DISSOLUTION

Par décision du 10/08/2018, il a été décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 10/08/2018 et sa mise en liquidation ; M. Aurélien COLLONG demeurant 49 Rue du Pré Clos - 35000 VITRE a été nommé comme Liquidateur à compter du 10/08/2018, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le

siège de la liquidation est fixé 49 Rue du Pré Clos - 35000 VITRE, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de RENNES en annexe au RCS.
Pour avis. La Gérance.
814896

LE NOUVEAU NEZ

Société à responsabilité limitée
au capital de 10 000 €
Siège social : 6, place des déportés
35270 COMBOURG
820 670180 RCS SAINT-MALO

AVIS DE DISSOLUTION

Par décision du 24/07/2018, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 24/07/2018 et sa mise en liquidation ; M. Romain COULOMBEL demeurant 41 Hameau des Vergers - 35800 DINARD a été nommé comme Liquidateur à compter du 24/07/2018, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé 6 Place des Déportés - 35270 COMBOURG, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de SAINT MALO en annexe au RCS.
Pour avis. La Gérance.
814895

AVIS DE DISSOLUTION

VERT TRIANGLE
Société civile immobilière
au capital de 15 100 euros
Siège social : avenue de la Croix verte
35650 LE RHEU

441 683 703 RCS RENNES
Suivant décision collective des associés en date du 16 juillet 2018 il résulte que les associés ont décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 16 juillet 2018 et sa mise en liquidation. L'assemblée générale susvisée a nommé comme Liquidateur Maurice RENAULT demeurant 2 chemin des demoiselles 35380 ST PERAN, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de RENNES. Le siège de la liquidation est fixé au siège social adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.
187J00565

LOCATION-GERANCE

LOCATION GERANCE

Suivant acte SSP en date du 13/08/2018, CHANTELOUP TAXI, EURL au capital de 500 €, ayant son siège social 1 allée des saules, 35230 BOURGARRÉ, 509 790 275 RCS de RENNES a confié en location-gérance à SARL TAXIS PHILYSTINS, SARL au capital de 7 500 €, ayant son siège social 2 rue d'aleth, 35480 SAINT-MALO-DE-PHILY, 500 655 188 RCS de RENNES, son fonds de commerce de : taxi sis et exploité au chanteloup, 35150 CHANTELOUP. La présente location-gérance est consentie et acceptée pour une durée de 1 an à compter du 13/08/2018 pour se terminer le 13/08/2019, renouvelable par tacite reconduction.
814881

DIVERS

NLS HOLDING

Société à responsabilité limitée
au capital de 10 000 €
Siège social : Avenue Guillaume Seznec
ZA des Rosais
35550 SIXT SUR AFF
820 896 116 RCS RENNES

POURSUITE ACTIVITE

Aux termes d'une délibération en date du 29 juin 2018, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.
Pour avis La Gérance
814880

DIVERS

ISACHRIS

Société à responsabilité limitée
au capital de 6 406 000 €
Siège social : 113 rue de l'Alma
35000 RENNES
435 402 656 RCS RENNES
ET

SAS DE L'YSER 2

Société par actions simplifiée
au capital de 158 615 € porté à 267 875 €
Siège social : Boulevard de l'Yser
35200 RENNES
792 684 656 RCS RENNES

APPORT PARTIEL D'ACTIF

Suivant acte sous seing privé en date à Rennes du 28 mai 2018, la société ISACHRIS et la société SAS DE L'YSER 2, ont établi un projet d'apport de droits sociaux à titre d'apport partiel d'actif, soumis au régime juridique des scissions en application de l'article L. 236-22 du Code de commerce. Aux termes de ce projet, la société ISACHRIS fait apport à la société SAS DE L'YSER 2 des CENT (100) parts sociales, numérotées de 1 à 100 de 15 € chacune, de la société SCI CHAMPS-MANCEAUX, société civile au capital de 1 500 €, dont le siège social est situé 113 rue de l'Alma - 35000 RENNES, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de RENNES sous le numéro 394 011 274. Cet apport a été évalué à 6 878 048 €, net de tout passif, soit 68 780,48 € pour chacune des 100 parts sociales apportées représentant 100 % du capital de la société SCI CHAMPS-MANCEAUX.

En rémunération de cet apport, la société SAS DE L'YSER 2 a augmenté son capital de 109 260 € par la création de 21 852 actions d'une valeur nominale de 5 € entièrement libérées et attribuées en totalité à la société ISACHRIS à raison de 218,52 actions de la société SAS DE L'YSER 2 pour 1 part sociale de la société SCI CHAMPS-MANCEAUX.

Ces 21 852 actions nouvelles portent jouissance au 09 août 2018 et sont entièrement assimilées aux actions déjà existantes. La différence entre la valeur nette des biens apportés (6 878 048 €) et la valeur nominale des titres rémunérant cet apport (109 260 €), soit 6 768 788 €, constitue une prime d'apport sur laquelle porteront les droits des actionnaires anciens et nouveaux de la société SAS DE L'YSER 2.

Des termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société ISACHRIS en date du 09 août 2018 et du procès-verbal de l'Assemblée unique de la société SAS DE L'YSER 2 en date du 09 août 2018, il résulte que le projet d'apport a été approuvé, l'opération d'apport, à titre d'apport partiel d'actif, et l'augmentation de capital sont devenues définitives en date du 09 août 2018 et la société SAS DE L'YSER 2 a la jouissance des biens apportés depuis cette date.

En conséquence de l'augmentation de capital, les articles 6 et 7 des statuts de la société SAS DE L'YSER 2 ont été modifiés, ce qui rend nécessaire la publication des mentions suivantes :
CAPITAL SOCIAL
Ancienne mention : Le capital social est fixé à 158 615 €.
Nouvelle mention : Le capital social est fixé à 267 875 €.
Pour avis
814921

SUCCESSION

Le Directeur régional des finances publiques de l'Ille-et-Vilaine, Ave Janvier, CS 84456 35044 RENNES cedex, curateur de la succession de M. SOUCANY Serge, né le 04/05/1960, décédé le 07/01/2015 à MORDELLES (35) a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0358018737/CB.
814913

SUCCESSION

Par décision du TGI de ST MALO en date du 14/06/2018 le Directeur régional des finances publiques de l' Ille-et-Vilaine, Ave Janvier, CS 84456 35044 RENNES cedex, a été nommé curateur de la succession vacante de M. LECLERC Jean, né le 24/05/1938, décédé le 24/12/2017 à RENNES (35). Réf. 0358033015/PG. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.
814855

REGIMES MATRIMONIAUX

Étude de Maîtres LE MOGUEDEC
MENER-BELLECNotaires associés à CHATEAUGIRON (Ille-et-Vilaine)
2 rue Dorel

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par M^e LE MOGUEDEC, notaire à CHATEAUGIRON, le 26 janvier 2017 Monsieur Sébastien Francis Christophe **BOUVET**, Tourneur-Fraiseur, et Madame Céline Isabelle Estelle **EDELIN**, Gestionnaire paye, son épouse, demeurant ensemble à VERGEAL (35680) Lieudit "L'Épine", nés savoir Monsieur à VITRE (35500) le 13 janvier 1982, et Madame à RENNES (35000) le 14 juillet 1983, mariés à la mairie de BAIS (35680) le 4 octobre 2008 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable, ont adopté pour l'avenir le régime de la séparation de biens.

Les oppositions éventuelles seront reçues pendant 3 mois décomptés du présent avis, en l'office notarial à CHATEAUGIRON, 2 Rue Dorel, où domicile est élu à cet effet.

Pour avis et mention - Le notaire

814864

SCP de Maîtres Guillaume de POULPIQUET
et Gatien-Marie PINGUETNotaires associés à GUIGNEN (Ille-et-Vilaine)
5 rue de la Monnaie

CHANGEMENT PARTIEL DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Gatien PINGUET, Notaire associé de la Société Civile Professionnelle "Guillaume de POULPIQUET et Gatien-Marie PINGUET, Notaires associés", titulaire d'un Office Notarial dont le siège se situe à GUIGNEN, 5 Rue de la Monnaie, le 20 août 2018, a été reçu un acte d'aménagement de régime matrimonial avec ajout d'un avantage entre époux ne prenant effet qu'en cas de décès de l'un d'entre eux, et au choix de l'époux survivant :

PAR : Monsieur Patrick **GLEIZE**, retraité, et Madame Sandrine Jeanne Hélène **DELASALLE**, assistante maternelle, son épouse, demeurant ensemble à GOVEN (35580) 2, rue de la Livardière. Monsieur est né à NIMES (30000) le 8 juillet 1959, Madame est née à FONTENAY-SOUS-BOIS (94120) le 2 mars 1961.

Les oppositions des créanciers à ce changement partiel, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'Office Notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion
Le Notaire,

814885

Étude de M^e Véronique FLEURY

43 rue du Port 35260 CANCALE

Tél : 02 99 89 60 34



CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

M. Gildas Henri Joseph **SOUQUET**, aide-soignant, né à PARAME (35400), le 07 septembre 1964 et M^{me} Cécile Yvette **MARTINEZ**, aide-soignante, son épouse, née à PARIS 14^e arr. (75014), le 08 septembre 1963, demeurant ensemble à SAINT BENOIT DES ONDES (35114), 19 rue de la Badiolais, mariés à la Mairie de CANCALE (35260), le 08 juillet 1989, initialement sous le régime légal de la communauté réduite aux acquêts, ont procédé à un changement de régime matrimonial afin d'adopter le régime de la séparation de biens pure et simple.

L'acte a été reçu par M^e Véronique FLEURY, notaire à CANCALE, le 17 août 2018.

Les oppositions seront reçues en l'étude de M^e Véronique FLEURY, notaire à CANCALE, où domicile a été élu à cet effet, pendant un délai de trois mois à compter de la date de parution du présent journal, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice. En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial à M. le Juge aux Affaires Familiales du Tribunal de Grande Instance compétent

Pour insertion conformément aux dispositions de l'article 1397 du Code civil
M^e Véronique FLEURY

814882

MODIFICATION DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Géraud MOINS, Notaire Associé à MONTFORT SUR MEU (35160), 6 rue du Tribunal, le 21 août 2018, M. Daniel Henri **RACINEUX**, Retraité, né à BALLOTS (53) le 14 avril 1947, et Mme Jocelyne Louise Maria **THEBAULT**, Retraitee, son épouse, née à MELESSE (35) le 22 novembre 1948, demeurant ensemble à TALENSAC (35160) 40 Le Haut Coudray. Mariés à la mairie de MELESSE (35) le 9 octobre 1971 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable ; ledit régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification. Ont modifié leur régime matrimonial en adoptant une clause d'attribution de la communauté au conjoint survivant en cas de dissolution de la communauté par le décès ou l'absence déclarée de l'un des époux.

Les oppositions seront à adresser, s'il y a lieu, dans les trois mois de la date de parution du présent avis, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par exploit d'huissier, auprès de Me MOINS, Notaire sus nommé.

Pour avis et mention,
M^e MOINS, Notaire

814909

DIVERS

SUCCESSION

Le Directeur régional des finances publiques de l'Ille-et-Vilaine, Ave Janvier, CS 84456 35044 RENNES cedex, curateur de la succession de **M. DULINSKI Jean-Jacques**, né le 28/05/1951 à ROUBAIX, décédé le 16/02/2015 à RENNES (35) a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0358020477/CLB

814891

SUCCESSION

Le Directeur régional des finances publiques de l'Ille-et-Vilaine, Ave Janvier, CS 84456 35044 RENNES cedex, curateur de la succession de **M. PRETER Constant**, né le 27/10/1932, décédé le 13/01/2015 à BAIN DE BRETAGNE (35) a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0358021796/CLB.

814883

SUCCESSION

Le Directeur régional des finances publiques de l'Ille-et-Vilaine, Ave Janvier, CS 84456 35044 RENNES cedex, curateur de la succession de **M^{me} FAISANT/ FRIN Yvette**, née le 2/11/1947, décédée le 10/11/2016 à MONTFORT SUR MEU (35) a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0358021791/CLB.

814884

SUCCESSION

Le Directeur régional des finances publiques de l'Ille-et-Vilaine, Ave Janvier, CS 84456 35044 RENNES cedex, curateur de la succession de **M^{me} MOTTAY/ROBERT Angéline**, née le 8/03/1920 décédée le 18/04/2016 à TREMBLAY (35) a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 358014098/clb.

814902

SUCCESSION

Le Directeur régional des finances publiques de l'Ille-et-Vilaine, Ave Janvier, CS 84456 35044 RENNES cedex, curateur de la succession de **M. CHAUVEL Jean-François**, né le 07/02/1954 décédé le 23/01/2017 à Fougères (35) a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0358024123/CLB.

814918

SUCCESSION

Le Directeur régional des finances publiques de l'Ille-et-Vilaine, Ave Janvier, CS 84456 35044 RENNES cedex, curateur de la succession de **M^{me} HOUDUSSE Jocelyne**, née le 17/12/1949, décédée le 08/09/2016 à FOUGERES (35) a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0358024121/CLB.

814919

SUCCESSION

Le Directeur régional des finances publiques de l'Ille-et-Vilaine, Ave Janvier, CS 84456 35044 RENNES cedex, curateur de la succession de **M^{me} PRENVEILLE Odette**, née le 23/03/1928, décédée le 21/03/2017 à FOUGERES (35) a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0358024118/CLB.

814920

SUCCESSION

Le Directeur régional des finances publiques de l'Ille-et-Vilaine, Ave Janvier, CS 84456 35044 RENNES cedex, curateur de la succession de **M. CHAVOIS Gérard**, né le 7/06/1951, décédé le 22/11/2016 à FOUGERES (35) a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0358019791/CLB.

814923

SUCCESSION

Le Directeur régional des finances publiques de l'Ille-et-Vilaine, Ave Janvier, CS 84456 35044 RENNES cedex, curateur de la succession de **M. GORRET Robert**, né le 3/02/1941, décédé le 01/11/2016 à VITRE (35) a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0358020036/CLB.

814893

SUCCESSION

Le Directeur régional des finances publiques de l'Ille-et-Vilaine, Ave Janvier, CS 84456 35044 RENNES cedex, curateur de la succession de **M. CHERON Gérard**, né le 30/01/1950, décédé le 22/05/2016 à RENNES (35) a établi le projet de règlement du passif. Réf. 0358015248/clb.

814903

SUCCESSION

Le Directeur régional des finances publiques de l'Ille-et-Vilaine, Ave Janvier, CS 84456 35044 RENNES cedex, curateur de la succession de **M. LEMOINE Daniel**, né le 22/04/1956, décédé le 26/09/2016 à RENNES (35) a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 358020109/CLB.

814889

SUCCESSION

Le Directeur régional des finances publiques de l'Ille-et-Vilaine, Ave Janvier, CS 84456 35044 RENNES cedex, curateur de la succession de **M. HELLEGOUARCH Maurice**, né le 03/01/1946, décédé le 19/09/2016 à RENNES (35) a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0358018708/CB.

814905

SUCCESSION

Le Directeur régional des finances publiques de l'Ille-et-Vilaine, Ave Janvier, CS 84456 35044 RENNES cedex, curateur de la succession de **M. LERAY Ange**, né le 14/12/1947, décédé le 01/01/2017 à RENNES (35) a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0358024415/CLB.

814922

SUCCESSION

Le Directeur régional des finances publiques de l'Ille-et-Vilaine, Ave Janvier, CS 84456 35044 RENNES cedex, curateur de la succession de **M^{me} ADLAOUI EP YAVUZ Majda**, née le 09/01/1982, décédée le 27/05/2016 à RENNES (35) a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0358018734/CIB.

814914

SUCCESSION

Le Directeur régional des finances publiques de l'Ille-et-Vilaine, Ave Janvier, CS 84456 35044 RENNES cedex, curateur de la succession de **M. LORY Bruno**, né le 25/11/1969, décédé le 22/06/2017 à RENNES (35) a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0358024418/CLB.

814930

SUCCESSION

Le Directeur régional des finances publiques de l'Ille-et-Vilaine, Ave Janvier, CS 84456 35044 RENNES cedex, curateur de la succession de **M. TETU Jacky**, né le 16/04/1953, décédé le 27/08/2013 à RENNES (35) a établi le projet de règlement du passif. Réf. 0356007095/PG.

814901

SUCCESSION

Le Directeur régional des finances publiques de l'Ille-et-Vilaine, Ave Janvier, CS 84456 35044 RENNES cedex, curateur de la succession de **M^{me} LE GOFF Geneviève** décédée le 24/06/2012 à LIFFRÉ (35) a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0358024122/CLB.

814931

7 JOURS
Les petites affiches de Bretagne

Abonnez-vous ! 52 numéros/an pour seulement 50 € TTC

Bulletin d'abonnement à compléter et envoyer, accompagné de votre règlement à l'ordre de 7 Jours, à l'adresse suivante :

7 Jours - 1 rue de la Chalotais - BP 80338 - 35103 RENNES Cedex 3

Tél : 02 99 79 39 09 - Mail : contact@7jours.fr

 PARTICULIER ENTREPRISE

NOM, PRÉNOM : _____

SOCIÉTÉ : _____

ADRESSE : _____

TÉL : _____

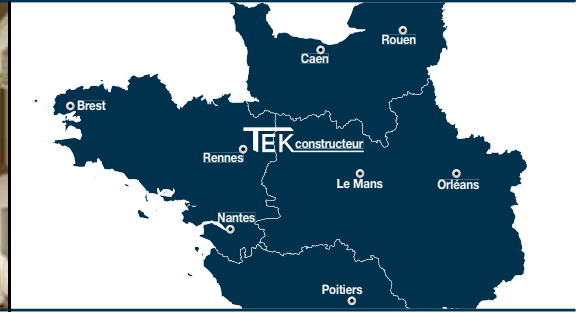
MAIL : _____

@

 DEMANDE D'ENVOI DE FACTURE ACQUITÉE

RETROUVEZ-NOUS SUR WWW.7JOURS.FR

CONSTRUISONS ENSEMBLE !



Vous êtes

- une collectivité locale
- un bailleur social
- un promoteur
- un bureau d'études

EDITO

«Nous avons changé d'époque : les activités humaines sont désormais confrontées au défi d'un environnement fragilisé, de ressources naturelles en voie d'épuisement, d'une santé menacée par une pollution invisible et corrosive.

Chaque secteur d'activité engage aujourd'hui des projets innovants pour ralentir et mieux, inverser ces tendances lourdes.

Partis de ce constat, nous avons imaginé des constructions qui contribuent à limiter l'impact sur l'environnement grâce à une conception et une mise en œuvre innovantes. Cette nouvelle approche propose un confort intérieur amélioré, une réduction sensible des consommations d'énergie et une pollution intérieure réduite.

L'esthétique, l'intégration dans le paysage et finalement la valeur du capital sont également pris en compte pour protéger et renforcer ce cycle vertueux.

Ces défis nous passionnent et nous vous invitons à nous contacter pour construire, avec vous et aujourd'hui, la construction collective ou individuelle de demain.»

Jean-François BERTIN



UN OUTIL INDUSTRIEL PERFORMANT

Equipé des dernières technologies en matière de construction ossature bois, notre atelier de production de Châteaubourg (35) a la capacité de répondre à des projets individuels comme collectifs, avec précision, rapidité et coûts maîtrisés.



Bâtiment Bas-Carbone Energie positive & Réduction Carbone

Acteur majeur de la construction durable nous avons à cœur de proposer une solution respectueuse de l'environnement en limitant l'empreinte carbone et les émissions de gaz à effet de serre.

Membre impliqué de la démarche BBCA, nous nous engageons à diviser les rejets de CO² de 50% par rapport à une construction traditionnelle.



Une certification tournée vers l'avenir

Nous nous engageons dans chacune de nos réalisations, pour offrir des logements sains, sûrs et confortables.



Vers la construction passive

Grâce à sa conception optimisée, à la suppression de tous les ponts thermiques, notre système constructif ne demande qu'un très faible complément de chauffage. Cette nouvelle approche de l'habitat, associée à l'optimisation de l'isolation et à la nature de la construction sèche, offrent un niveau de confort, une qualité de vie et un bien-être inégalés.



La Fabrication française, une conviction d'entreprise

Parce que nous nous approvisionnons quasi exclusivement en France, parce que nous avons fait le choix du circuit court, notre politique d'achats permet de limiter la pollution liée aux transports et de soutenir les emplois français.



TEK constructeur

Pierre-Antoine GROUT- Responsable Bureau d'études

06 07 53 22 18 - pa.grout@tekconstructeur.fr